

BULLETIN TRIMESTRIEL  
n° 467 - Octobre 2016

Dossiers  
d'actualité

Informations  
pratiques

Devoir de  
mémoire

Vie  
de l'Association



# ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIERE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

**Présidentielles 2017 :**  
**le renoncement ou le sursaut ?**



<http://www.anocr.com>

# Allocution du général d'armée Pierre de Villiers aux universités d'été de la défense septembre 2016 (extraits)



Permettez-moi, d'abord, de vous dire, à nouveau après la cérémonie des couleurs de ce matin, tout le plaisir que j'ai à vous retrouver sur le site de Palaiseau, vous tous qui manifestez un vif intérêt pour les questions de la défense.

Merci Monsieur le Premier ministre et Madame la présidente, pour votre soutien sans faille et la dynamique que vous insufflez aux débats. Quel plaisir de se sentir compris et soutenu, en permanence, en tant que chef d'état-major des armées, par nos deux commissions parlementaires...

Enfin, merci au CEIS et à son président, Olivier Darrason, pour cette collaboration féconde qui permet la tenue d'un rendez-vous désormais attendu chaque année...

– d'une part, la situation géostratégique du monde s'est considérablement dégradée et le tumulte sécuritaire n'a épargné ni l'Europe, ni l'Afrique, ni la France ;

– d'autre part, **nous entrons, ces jours-ci, dans une période préélectorale durant laquelle il est indispensable que les questions de défense soient abordées de façon appropriée pour que les décisions, qui seront prises dans les prochaines années, puissent être à la hauteur de l'enjeu.**

Le thème qui a été choisi pour cadrer la réflexion de cette 14e édition est, à mes yeux, absolument fondamental :

« **Préparer la guerre ; conduire les opérations ; gagner la paix** » ; un triptyque qui embrasse, largement et totalement, la problématique de l'engagement opérationnel et de l'instauration d'une paix durable.

C'est bien dans cette perspective que nous devons, collectivement, préparer notre outil de défense aux défis actuels et futurs, au service d'une stratégie globale, intégrant tous les volets d'une stabilisation réussie.

Permettez-moi, pour articuler mon propos d'une dizaine de minutes, de vous brosser la situation sécuritaire actuelle, telle que je la perçois, à l'issue de cet été mouvementé, puis de vous livrer, ensuite, les réflexions principales que m'inspirent chacune des trois entrées de notre thème...

## La situation sécuritaire actuelle

La force régulatrice des Etats souverains, comme celle des pôles de sécurité collective, est fortement fragilisée par l'affirmation de deux menaces distinctes et pas forcément disjointes :

- D'une part, le terrorisme islamiste radical. Il s'agit d'une idéologie nihiliste qui envisage la violence barbare comme une fin. Pour reprendre les mots même de notre Ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, il s'agit, je cite : « d'un terrorisme purement destructif dans ses buts ». Deux types de vecteurs mettent en oeuvre cette stratégie d'expansion et de destruction :

- d'un côté, des **réseaux structurés**, préparés, entraînés, capables de frapper à grands coups ; l'exemple le plus récent est le Bataclan, à Paris ;

- de l'autre, des **individus radicalisés** et isolés, capables de frapper partout ; Nice et Saint-Etienne du Rouvray constituent les deux derniers exemples sur notre territoire.

- Mais il nous faut également garder à l'esprit que subsiste, d'autre part, la menace qui résulte du **retour des Etats-puissances**. Par la valorisation du rapport de force et la stratégie du fait accompli, ils visent à étendre leur influence dans les champs politiques et sécuritaires. Il y a là un risque majeur de déstabilisation qu'on aurait tort d'ignorer ou de sous-estimer.

Au bilan, nous avons **des bandes armées qui cherchent à se constituer en Etat et des Etats qui se conduisent, parfois, comme des bandes armées.**

Cette double extension de la conflictualité profite d'un environnement objectivement propice à la montée des tensions. Le cadre espace-temps ne cesse de se contracter sous l'effet de l'accroissement exponentiel des connections matérielles et immatérielles. Opportuniste, la violence en profite.

La réponse à cette nouvelle donne sécuritaire, évolutive et complexe, passe donc, nécessairement, par une adaptation permanente et agile ; celle qui permet de **traiter, simultanément et dans la durée, les différents types de menaces, par la dissuasion, la prévention et la protection, bien sûr, mais aussi par le choc et par le feu.** Elle nécessite que nous soyons prêts.

Suite en 3<sup>e</sup> de couverture

« **L'état militaire** exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice.  
Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique **méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation.** »  
(Art. 1<sup>er</sup> de la loi portant sur le statut des militaires.)



## Le mot du Président

Mes chers amis  
Eh bien voilà !

Tout le monde est maintenant au pied du mur, les constats sont établis, les candidats de la première primaire sont en lice, leurs propositions nous sont exposées. Il nous reste à bien nous informer, comprendre les

positions de chacun et nous déterminer ensuite en toute liberté mais avec la conscience des enjeux qui sont désormais particulièrement sensibles et déterminants. Il nous faut aussi, bien sûr, attendre encore les propositions de ceux qui ne se sont pas encore déclarés.

Depuis des années l'ANOCR place en tête des priorités **la sécurité des citoyens** comme le montrent les motions que vous avez successivement votées. Il a fallu longtemps pour qu'un certain consensus se forme dans ce sens au sein de la classe politique. Bien entendu en période électorale le balancier des propositions bascule avec force pour ratisser large et faire oublier les prudences passées. Il nous faut maintenant distinguer le bon grain de l'ivraie et ce n'est certes pas facile, mais ceux qui n'ont pas tenu leurs promesses semblent peu qualifiés pour que leur soit accordée une crédibilité nouvelle.

Dans ces temps où la brutalité des positions prend le pas sur la finesse de l'analyse prenons garde à ne pas nous laisser bernier par des vendeurs de vent dangereux dans les excès de leur nouvelle religion.

**Notre société est menacée de fracture**, sans que rien de bien positif n'ait été réalisé pour réduire celle-ci, le danger est pourtant là, plus important encore. Veillons aussi aux remèdes indispensables qui nous sont proposés dans ce domaine.

Ainsi la sécurité-défense de notre pays est au centre de nos préoccupations et nous avons, dans notre bulletin, fait des propositions concrètes. Vous pouvez les enrichir mais aussi les porter auprès des responsables politiques que vous pouvez approcher, nul doute qu'en ce moment ils vous sembleront plus réceptifs, profitez-en. Et maintenant se présente aussi à nous le délicat équilibre de l'état de droit, de l'état de guerre et autres états d'urgence ou d'exception, il faudra bien que là aussi le politique tranche mais avec quelle mesure ? Ce qui lui sera demandé c'est sans aucun doute de l'efficacité car nous sommes dans l'urgence mais peut-être faudra-t-il explorer alors les limites des législations d'exception.

Nous avons maintenant la responsabilité d'un choix vital pour notre pays, exerçons le avec passion, avec raison mais surtout avec la plus grande ouverture d'esprit possible car, après, il faudra se rassembler et travailler ensemble pour être mieux défendus et ne laisser personne au bord du chemin.

**Je vous ai souvent poussés à vous engager, c'est le moment !**

Bon courage à chacun d'entre vous.

Le Vice-Amiral (2S) Michel OLHAGARAY - Président de l'ANOCR

Pour toute insertion dans le Bulletin, hors Nécrologie, adresser textes et photos à [bulletin@anocr.com](mailto:bulletin@anocr.com)

## Sommaire

Octobre 2016

### DOSSIERS D'ACTUALITÉ

LA DÉFENSE DE LA FRANCE	2
LE RENONCEMENT OU LE SURSAUT ?	3
LE RETOUR DE LA NATION ?	6
TABLEAU SYNOPTIQUE DES EXIGENCES DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE	8
SE REAPPROPRIER LA SÉCURITÉ NATIONALE EN TANT QUE CITOYEN(NE)	11
RECONQUÉRIR LE TERRITOIRE NATIONAL	13
LE SAS DE LA FIN DE MISSION	16
NICE ET SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY	19
LE DEVOIR D'OUBLI	22

### INFORMATIONS PRATIQUES

BRÈVES SOCIALES	23
BIBLIOGRAPHIE	27

### DEVOIR DE MÉMOIRE

	29
--	----

### FEMMES D'OFFICIERS

	31
--	----

### AIDE À LA RECONVERSION

MARA : CONVENTION ENTRE L'ANOCR ET LA CMAI DU CALVADOS-ORNE	31
MARA	32
COURRIER DES GROUPEMENTS	34
NÉCROLOGIE	43

## Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers

Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080-JO du 8 décembre 1911 page 9814/A  
**Reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)**



Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris  
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07  
Tél. 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris  
Courriel : [anocr@orange.fr](mailto:anocr@orange.fr)  
Site internet : [www.anocr.com](http://www.anocr.com)  
Métro : Latour-Maubourg ou École Militaire  
Directeur de la publication : Michel Olhagaray  
Rédacteur en chef : Jacques Dupré



Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Daniel Valery, Bernard de Bressy, François Chauvancy, Jean-Paul Ameilhaud, Thierry Llorca,  
Impression : Lavauzelle Graphic  
Dépôt légal : Octobre 2016 - ISSN 0762.01 01  
Commission paritaire : 0521 G 88248  
Tirage : 9324 exemplaires - 4 numéros/an - 3 €/ex  
Tarifs cotisation et abonnement : page 43



## Introduction au dossier : LA DÉFENSE DE LA FRANCE

Par le général (2S) Jean-Jacques CAHUET

L'élection présidentielle de 2012 a soigneusement laissé de côté le domaine de la Défense, en dépit des efforts de nombreux acteurs et notamment de l'ANOCR qui avait envoyé une lettre de demande d'intentions aux différents candidats. Ces lettres n'ont pas toutes été suivies de réponses... Il faut dire que les déflations d'effectifs semblaient toujours plus inéluctables pour des raisons seulement budgétaires.

Notre Président a alors donné comme consigne de développer un plan d'actions pour être beaucoup plus présents durant la préparation de la prochaine présidentielle. Celle-ci aura lieu au printemps 2017, soit dans moins d'un an. En termes de nombre de bulletins, il nous reste donc celui-ci et les bulletins de janvier et mars 2017.

Depuis 2012, les événements ont entièrement donné raison à notre président :

- Le transfert du conflit entre les islamistes et l'occident d'Afghanistan au Moyen-Orient (Irak et Syrie), et même en Afrique (chaos en Libye, au Mali et en Centrafrique avec Boko Haram, etc.).
- Le conflit en Ukraine, avec la Crimée qui, après référendum s'est rattachée à la Russie, et toute la partie Est qui poursuit un objectif similaire.
- La multiplication des attentats sur le sol national, en nombre comme en intensité, qui ont imposé la mise en œuvre du plan Sentinelle, la fin des réductions d'effectifs dans les armées le vote plusieurs fois renouvelé de l'état d'urgence et un appel général à l'engagement dans la Réserve, sous la forme renouvelée d'une Garde Nationale.
- La volonté britannique de sortir de l'Union Européenne qui peut libérer les possibilités de création d'une réelle défense de l'Europe, bridées par une sorte de veto anglais.

Dans le même quinquennat, le redémarrage poussif de l'économie et un certain ralentissement de l'accroissement du chômage n'ont pas donné au gouvernement de nouvelles marges de manœuvre. Il lui a fallu cependant financer l'ensemble des mesures qu'on peut qualifier de positives pour les Armées.

Tout particulièrement depuis début 2015, l'extension du conflit sur le territoire national a changé la perception de nos compatriotes sur l'état de leur défense. Jamais la confiance en notre institution n'a été aussi forte (cf. sondage CEVIPOF), mais aussi, jamais la conscience de ses faiblesses n'a été perçue avec une telle acuité.

Il faut encore rappeler que les difficultés rencontrées par le déploiement du système de paie LOUVOIS ont causé de tels dégâts qu'il a fallu que des femmes de militaires alertent l'opinion publique par le biais des réseaux sociaux, tandis que le commandement essayait avec courage de trouver des palliatifs aux situations les plus délicates, imposant ainsi au ministre de prendre des mesures plus radicales qui sont allées jusqu'à la décision d'abandon de LOUVOIS et de développement d'un nouvel outil, sous la direction de la DGA.



Ces faits ont incontestablement et définitivement libéré la parole des militaires. Malgré des tentatives relativement maladroites pour verrouiller la communication, les blogs et autres réseaux sociaux se sont développés avec plus ou moins de bonheur. Aujourd'hui, chacun peut être informé quasiment en temps réel des événements qui se produisent dans les armées. Le vol de munitions dans un dépôt militaire l'a montré.

Le dossier de ce bulletin revêt ainsi une très grande importance. Nous sommes persuadés qu'à la prochaine présidentielle se jouera l'avenir de la France. Si par le passé des candidats ont pu se faire élire avec des promesses qu'ils savaient ne pas pouvoir tenir, ou qu'ils conditionnaient à des hypothèses irréalistes, cela ne pourra plus être le cas

en 2017. En effet, la gravité des situations que notre pays a vécues depuis quatre ans a ouvert les yeux à nos compatriotes sur leurs vrais besoins, qui vont bien au-delà du RSA ou des allocations chômage, mais sont beaucoup plus focalisés sur la sécurité et la paix civile. Ils veulent connaître le programme de redressement de la Nation proposé par les candidats à l'élection présidentielle de 2017 et ils veulent pouvoir y adhérer et y participer. Le nouveau Président de la République et son gouvernement n'auront donc pas un chèque en blanc, mais seront placés sous le contrôle des citoyens qui se sentent de plus en plus personnellement engagés dans la défense. Le bon sens des électeurs n'en finit pas d'étonner les médias !

## Questionnement : LE RENONCEMENT OU LE SURSAUT ?

*Par les généraux (2S) Daniel VALERY et Jean-Jacques CAHUET*

La mondialisation des échanges commerciaux, scientifiques, culturels et humains est une réalité incontournable. Si nos dirigeants sont persuadés de ses bienfaits pour promouvoir une paix généralisée à l'ensemble d'une planète désormais « finie », c'est-à-dire totalement explorée en surface, les populations en Europe, la nôtre en particulier, n'en ressentent surtout que les effets négatifs : perte d'influence et de compétitivité industrielle dans le monde, chômage de masse et migrations incontrôlées de populations, développements de conflits qui n'en finissent pas mais se rapprochent jusqu'à se dérouler sur notre sol même.

Les populations, se sentant dépossédées de leur destin, ont fini par considérer que leurs classes politiques sont dépassées, impuissantes et incapables d'apporter une réponse aux défis majeurs auxquels est confronté le pays. Elles se tournent donc vers des acteurs nouveaux et n'ayant jamais gouverné, le plus

souvent qualifiés avec un certain mépris de populistes car proches d'elles par les médias mais qui ont le mérite d'exposer clairement les problèmes. La désignation de Donald TRUMP comme candidat Républicain à la présidentielle aux USA et le référendum britannique sur le BREXIT ont ainsi été de véritables signaux d'alarme pour nos « élites » politiciennes et journalistiques.



L'action politique des derniers quinquennats ne s'est pas fondée sur une vision volontariste de l'avenir de la France. Elle s'est principalement focalisée sur le court terme par la recherche de réponses urgentes à apporter aux attentes des citoyens, des lobbies et des corporatismes mais sans le souci d'inscrire ces réponses dans une perspective de sauvegarde de l'intérêt général sur le long terme. Le programme que devront présenter les candidats à la prochaine élection présidentielle devra s'axer principalement sur l'avenir de notre Nation et de sa place sur la scène internationale, tout en respectant la priorité à accorder au traitement des problèmes majeurs du court terme, en notant que la réponse à ces derniers sera d'autant plus pertinente qu'elle se placera dans une vision d'avenir.

Cet avenir peut maintenant être clairement caractérisé par deux possibilités : **le renoncement ou le sursaut**. Le renoncement, c'est continuer dans la voie actuelle du déclin, en laissant une UE affaiblie décider à Bruxelles de notre avenir, le sursaut sera la reprise en main par le peuple de son destin, même si des efforts considérables seront à consentir.

### LE RENONCEMENT

La voie la plus évidente est celle de la poursuite de la politique actuelle caractérisée par la priorité accordée à la réponse aux problèmes de court terme, à la satisfaction des besoins et aspirations des citoyens, en sacrifiant les intérêts supérieurs de la nation et une vision d'avenir porteuse d'une ambition nationale et de perspectives positives pour les générations futures.

Cette voie du « renoncement » conduit à poursuivre le processus d'affaiblissement de notre pays, tant sur les plans intérieur qu'extérieur.

En effet, le maintien du système politique actuel, qui reste majoritairement rejeté par nos concitoyens, ne peut que favoriser le développement de l'individualisme, de la pression des minorités influentes, du corpo-

ratisme et du communautarisme, avec une érosion du concept de Nation et de l'autorité de l'Etat.

Sur le plan extérieur, on ne peut que déplorer la décroissance du poids international du pays, avec la réduction de son autonomie de décision et d'action, l'ambiguïté et la faiblesse de ses positions vis-à-vis de l'Otan et de l'UE, qui se traduisent par une politique étrangère incertaine et confuse et une politique de défense notoirement insuffisante. Il convient de mentionner la difficulté croissante du pays à défendre sa présence et ses intérêts dans le monde (DOM, POM) et le risque réel de perte à terme de son siège de membre permanent du Conseil de sécurité.

Le choix du renoncement condamne la France à devenir rapidement une nation de deuxième rang. Il se fonde sur le pari scabreux que l'avenir nous évitera des situations dramatiques, pari déjà pris – et perdu – dans la politique de défense des deux dernières décennies.

Le candidat qui plaidera pour cette option devra avoir le courage d'en présenter une analyse objective et de préciser ses conséquences potentielles pour le pays.

### LE SURSAUT

Une autre voie est possible, celle du « sursaut », qui entend « construire plutôt que subir ».

Le *sursaut* est le réveil d'une Nation décidée à retrouver sa grandeur au service de sa population et des valeurs humanistes qu'elle a toujours portées. Ce sursaut implique des efforts auxquels la population devrait adhérer beaucoup plus facilement que les bénéficiaires de la mondialisation. Efforts sur le plan intérieur en privilégiant l'apprentissage des devoirs de solidarité citoyenne et d'assimilation pour les nouveaux demandeurs d'asile, et vis-à-vis de l'extérieur avec une politique de défense garantissant la paix et consolidant l'influence internationale élevée d'une politique étrangère ambitieuse. Cette perspective devra passer par une profonde

remise en cause d'une pensée unique qui, depuis plusieurs décennies, a tari le débat ouvert et critique des choix effectués dans des circonstances discutables. Il permettra de combler l'écart qui s'est creusé entre le citoyen qui travaille, paie ses impôts et subit la crise de plein fouet, et une « élite » mondialisée, sûre d'elle-même mais coupée des réalités de la vie courante.

Le programme du candidat choisissant la voie du « sursaut » devra développer le projet d'avenir qu'il propose à de notre Nation. Il sera concrétisé par un ensemble d'objectifs à long terme associé à des stratégies de moyen et court termes permettant de les atteindre.

Ces objectifs concerneront sur le plan intérieur la restauration du concept de Nation, l'adhésion des citoyens, la cohésion nationale et l'autorité de l'État et, au plan extérieur, la volonté de retrouver une influence active et reconnue sur la scène internationale, avec une politique étrangère ambitieuse et partagée avec les pays européens qui le souhaitent, des initiatives tant au niveau de la réorientation de la construction européenne que dans un leadership visant l'élaboration d'une puissance militaire européenne indispensable à l'avenir de nos peuples.

La politique de défense, abandonnant la pratique habituelle consistant à définir les capacités de défense à partir des seuls engagements du moment mais à respecter la vocation de la défense qui est l'aptitude à réagir vite, efficacement et dans la durée face à la diversité des menaces envisageables sans se limiter aux seules menaces du moment.

Elle reposera sur une puissance militaire dont la crédibilité est fondée sur :

- des moyens militaires nationaux adaptés aux situations envisageables, allant de la dissuasion à la fois nucléaire et conventionnelle aux capacités d'action de combat à haute intensité dans la durée,
- un soutien sans faille d'une population unie et déterminée,

- une coopération militaire avec d'autres nations notamment européennes.

### CONCLUSION

Le candidat qui refusera l'option du projet d'avenir s'inscrira automatiquement dans la voie du « renoncement ». Il devra avoir le courage de le reconnaître et d'en assumer les conséquences. Mais en outre et comme on peut le souhaiter, une fois le candidat du sursaut élu, la presse et des réseaux sociaux auront la responsabilité de vérifier la concrétisation de ses engagements durant tout son mandat et aucune faiblesse ne devra être excusée. Compte tenu du nombre considérable de morts que les attentats terroristes ont déjà causé, l'inventaire du précédent mandat sera le premier acte obligatoire du nouveau président. L'immunité ne pourra être évoquée si des manquements graves étaient avérés et la justice fera son œuvre.



## LE RETOUR DE LA NATION ?

Par le général (2S) Daniel VALÉRY

### L'ÉTAT DE NOTRE PAYS

Depuis un demi-siècle, notre monde a connu des évolutions profondes qui ont bouleversé les modes de vie, les relations humaines, les organisations sociales et les équilibres géopolitiques.

On a alors assisté à un certain nombre de mutations engendrées par une succession de courants nouveaux et souvent mal maîtrisés, fondés sur les dividendes de la paix, sur le soft power, sur le développement d'idéologies pacifiques et angéliques, sur un mondialisme appelant à la disparition des frontières et à l'émergence d'une citoyenneté du monde et sur la soumission progressive des humains à des puissances internationales fondées sur la recherche du pouvoir et du profit sans le moindre intérêt pour le sort des peuples.

Les événements majeurs que viennent de connaître nos sociétés et le fossé qui se creuse entre les citoyens et les dirigeants politiques conduisent à s'interroger sur la pertinence des choix de la société dans laquelle nous vivons et à mettre en lumière les failles manifestes préjudiciables à l'avenir de notre pays.

Les insuffisances de notre politique doivent être reconnues et leurs causes analysées.

Ainsi, on ne peut occulter la dégradation de notre puissance militaire illustrée notamment par la recherche fébrile de réservistes à laquelle on assiste aujourd'hui alors que le recours aux réserves aurait dû être prévu et organisé depuis le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 qui avait retenu le terrorisme comme la menace la plus probable.

Il faut aussi déplorer l'aggravation de la fracture sociale dénoncée depuis plus de vingt ans et face à laquelle on n'a pas su trouver de remède à la hauteur de l'enjeu. Certes,



l'idée d'un service civique ayant pour objet de « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » a été avancée, mais le service civique mis en œuvre a trahi cet objet en le transformant en assistance à l'insertion dans la vie professionnelle et ne concernant qu'un nombre limité de jeunes qui ne sont pas nécessairement ceux qui ont le plus grand besoin d'une formation citoyenne.

Si, par ailleurs, face aux attentats, il faut saluer les efforts consentis dans les domaines du renseignement et de la déradicalisation, on est surpris de ne pas voir s'afficher, dans une vision d'avenir, une détermination à s'attaquer aux causes profondes du problème, notamment à s'intéresser aux nouvelles générations en cherchant à tarir la source du flux de ces milliers de jeunes en perte, fichés « S », trafiquants, casseurs et autres délinquants.

Ces constats témoignent des carences de la réflexion politique et de l'urgence d'un redressement de notre Pays.

### LE RETOUR DE LA NATION

Pour mener à bien cette opération vitale, il faut d'abord s'astreindre à une étude critique et objective des failles du passé et aussi

éviter de confier le redressement à entreprendre aux mêmes responsables politiques. Il convient de privilégier le réalisme notamment en prenant en compte certains invariants déterminants dans notre monde, comme :

- la nature humaine avec ses aspects positifs et négatifs,
- la permanence de la violence,
- la prééminence des rapports de force.

L'observation de la situation du monde et des tendances lourdes qui conditionnent son avenir conduit à penser que la voie à privilégier est la reprise en main de notre destin et donc à en déduire que *le retour de la Nation est le retour à la raison.*

Mais quelle Nation ?

- à l'évidence, une France soudée, attachée à son identité, à son histoire, à sa culture, à ses valeurs humanistes et républicaines, à sa capacité de rayonnement dans le monde et à sa capacité de défense face à tous les dangers émanant des pouvoirs de tous ordres qui veulent imposer leurs lois ;
- une Nation forte, non repliée sur elle-même, mais ouverte sur le monde et sur tous ses partenaires notamment européens ;
- une Nation à reconstruire, défi majeur à relever par les candidats à la prochaine élection présidentielle.

Une telle reconstruction suppose un certain nombre de conditions.

En premier lieu, elle impose une réflexion privilégiant la hauteur de vues, la cohérence, le pragmatisme et la détermination, caractéristiques d'hommes d'Etat, peu pratiquées dans l'action politique habituelle.

Elle doit faire l'objet d'un corpus présentant le concept de Nation retenu, dans ses fondements (identité, principes républicains, valeurs humaines, organisation de l'Etat,...) et dans la dynamique qu'on entend lui donner. Ce corpus recueillant l'adhésion de la majorité de la population donnera à l'Etat l'autorité nécessaire pour le faire vivre et respecter.

Il est en outre indispensable de restaurer l'adhésion de la population à la Nation. Il n'y a pas de Nation démocratique sans adhésion, soutien et participation des citoyens. Cette exigence s'est effacée devant la priorité accordée à l'individualisme et à l'assistanat aux dépens de la sensibilisation à la responsabilité citoyenne de chacun. Il convient donc d'initier une véritable formation citoyenne de tous nos jeunes pour retrouver la mixité sociale et la cohésion nationale, notions souvent évoquées mais jamais traduites dans des actions concrètes. Cette formation implique l'Education nationale responsable de la transmission du corpus précité aux écoliers et les institutions comme les armées susceptibles d'apporter l'occasion d'une participation concrète à la solidarité nationale. Une seconde initiative s'impose par la remise en vigueur des devoirs du citoyen qui pourraient faire l'objet d'une charte complétant la large part faite aux droits de l'homme dans notre société.

Une autre condition tient au respect des principes démocratiques en s'attachant à faire prévaloir les enjeux nationaux sur les intérêts particuliers, individuels, associatifs et corporatistes, alors que souvent la pression de minorités influentes l'emporte sur les intérêts supérieurs de la Nation.

Il apparaît à l'évidence que ces conditions ne correspondent pas à l'organisation ni au fonctionnement du système politique actuel ; cette divergence qui explique la profonde désaffection des citoyens pour la politique et appelle une réflexion en profondeur sur la rénovation de ce système. L'avenir de notre Nation exige un virage politique majeur, que devront proposer les candidats à l'élection présidentielle de 2017.



# Tableau synoptique des exigences de la politique de défense

Par les généraux (2SD) Daniel VALERY et Jean-Jacques CAHUET

Les événements qui ont marqué les dernières décennies ont replacé la Défense au cœur des préoccupations de nos concitoyens. OPEX multiples, attentats, Etat d'Urgence et OPINT sont les marqueurs des derniers mandats sans que le pays se soit réellement organisé en « pays en guerre ». Alors que la Défense avait été occultée du débat en 2012, elle est désormais devenue centrale pour décider de l'avenir de notre pays. Ce référentiel permettra au citoyen d'évaluer la pertinence et la crédibilité des propositions faites dans le domaine de la défense par les candidats à la prochaine élection présidentielle.

## A - LA POLITIQUE DE DÉFENSE

Au cœur de la sauvegarde des intérêts fondamentaux de la Nation, dont la pleine responsabilité incombe constitutionnellement à l'exécutif, la politique de défense est le pilier majeur du pouvoir régalien. Si elle a rarement fait débat depuis que la France s'est dotée de l'arme nucléaire, désormais largement soutenue par la population, l'irruption du terrorisme islamiste impose de redéfinir clairement les objectifs et les modes opératoires de notre politique de défense.

## B - LA PUISSANCE MILITAIRE

Les situations envisageables rendent indispensables deux niveaux de puissance, une puissance nationale et une puissance collective au profit des peuples concernés.

OBJECTIFS POLITIQUES	MODES OPERATOIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Protection du territoire et de la population en métropole et outre-mer face aux risques et menaces envisageables.</li> <li>– Sauvegarde des intérêts majeurs de la Nation.</li> <li>– Respect des traités d'assistance.</li> <li>– Solidarité internationale.</li> </ul>	<p><b>PRINCIPES A RESPECTER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Approche prospective et démarche d'anticipation, pour les raisons suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– la prise en compte au plus tôt de la montée d'un danger permet de le traiter dans les meilleures conditions,</li> <li>– l'anticipation est indispensable pour disposer des délais nécessaires à la mise en place des parades adaptées, en évitant la pratique des mesurette improvisées coûteuses et peu efficaces,</li> <li>– la réponse à ces objectifs impose le recours à la définition de scénarios représentatifs des situations auxquelles nous pouvons avoir à faire face, ce qu'ont éludé les deux derniers livres blancs sur la défense et la sécurité nationale.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>DOMAINES CONCERNES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La puissance militaire (cf. ci-dessous).</li> <li>– Une influence internationale reconnue fondée sur une politique étrangère active et sur le maintien du siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.</li> <li>– L'adhésion de la Nation à sa défense, car une société démocratique ne peut prendre des décisions difficiles en matière de défense qu'avec le soutien de ses concitoyens.</li> </ul>

Cette puissance militaire collective doit prioritairement être forgée au niveau européen à l'initiative de la France. Elle doit se distinguer de l'OTAN qui n'a pas l'Europe comme priorité et qui est soumise à la politique des Etats-Unis.

ROLES ET ORGANISATIONS	MOYENS A PREVOIR
<p><b>ROLE DES FORCES ARMEES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dissuasion.</li> <li>- Prévention.</li> <li>- Action.</li> </ul> <p><b>ORGANISATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Puissance militaire nationale comportant l'autonomie de décision et d'action du pays</li> <li>- Puissance collective européenne permanente, à créer, ayant en charge la défense commune des pays européens participants.</li> <li>- Puissance collective occasionnelle dans le cadre de coalitions de circonstance.</li> <li>- Contribution à des engagements internationaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En dissuasion, maintien d'une force de dissuasion nucléaire crédible.</li> <li>- En matière de prévention, affichage de puissance et de détermination, pré-positionnement de moyens, actions diplomatiques.</li> <li>- Dans le domaine de l'action militaire, il faut disposer de forces armées adaptées à la diversité des situations envisageables, avec :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- une grande réactivité (forces spéciales) ;</li> <li>- une grande efficacité conditionnée par la nature et le volume des forces, la performance des équipements, la qualité de la formation et l'entraînement des personnels. La nature et le volume des moyens seront déterminés en fonction de scénarios et des caractéristiques des ennemis potentiels. Il convient de souligner le rôle de l'industrie de défense dans les performances des systèmes d'armes ;</li> <li>- une capacité de projection de puissance ;</li> <li>- une capacité de montée en puissance permettant de faire face à des aggravations de situations et à des prolongements d'engagements (concept des réserves à moderniser) ;</li> <li>- une capacité de défense du territoire appelant à une redéfinition des états d'exception dans lesquels les armées doivent se préparer à intervenir. On ne peut exclure une situation paroxysmique où l'armée resterait l'ultime représentant organisé d'un état en perdition face à une invasion. Il est urgent de revenir sur l'abrogation en 2007 du décret du 1<sup>er</sup> mars 1973 sur la DOT et l'organisation de la résistance (*) ;</li> <li>- des moyens performants (techniques et humains) dans les domaines du renseignement et de la cyber-guerre.</li> </ul> </li> <li>- La puissance militaire européenne doit être initiée, sans tarder, par un petit nombre d'états déterminés, au moins la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, états qui ont déjà affiché leur volonté d'intensifier leur effort de défense et qui devraient s'accorder sur un objectif de moyens militaires répondant aux exigences de leur défense commune et hissant leur défense collective au rang des grandes puissances militaires mondiales.</li> <li>- Telle que l'OTAN.</li> <li>- En matière de puissance collective il convient de poursuivre les efforts de mutualisation, d'harmonisation des procédures et des modalités d'entraînement et d'engagement.</li> </ul>

\* Décret n°73235 du 1<sup>er</sup> mars 1973 :

Article 1<sup>er</sup> : La défense opérationnelle du territoire, en liaison avec les autres formes de la défense militaire et avec la défense civile, concourt au maintien de la liberté et de la continuité d'action du Gouvernement ainsi qu'à la sauvegarde des organes essentiels à la défense de la nation. Les autorités militaires auxquelles incombe son exécution ont pour mission :

En tout temps, de participer à la protection des installations militaires et, en priorité, de celles de la force nucléaire stratégique ;

*En présence d'une menace extérieure reconnue par le comité de défense ou d'une agression, et dans les conditions prévues aux articles 3 et 5 ci-dessous, d'assurer au sol la couverture générale du territoire national et de s'opposer aux actions entreprises par l'ennemi à l'intérieur de ce territoire ;*

*En cas d'invasion, de mener les opérations de résistance militaire qui, avec les autres formes de lutte, marquent la volonté nationale de refuser la loi de l'ennemi et de l'éliminer.*

*Abrogé par Décret n°2007-583 du 23 avril 2007 - art. 3 (V) JORF 24 avril 2007*

## C - LA NATION ET SA DEFENSE

On ne saurait concevoir une défense de la Nation sans un soutien sans faille d'une population unie et déterminée. La défense reste aujourd'hui un domaine réservé, verrouillé par une pensée officielle que sont tenus de respecter les organismes et instituts se consacrant à la défense et force est de constater que depuis deux décennies un fossé inquiétant s'est creusé entre la Nation et sa défense et entre la population et les armées.

OBJECTIFS DE CITOYENNETE	ACTIONS A ENGAGER OU A AMPLIFIER
– Initier et préparer les citoyens aux exigences de la défense.	– Organiser la formation des jeunes à la solidarité citoyenne. – Relancer un service militaire diffusant l'esprit de défense et alimentant une réserve de montée en puissance des forces d'active.
– Donner un nouvel élan à la réflexion politique de défense.	– Ouvrir et dynamiser la réflexion politique de défense en la libérant de la pensée officielle. – Prévoir une initiation aux spécificités de l'institution militaire et de l'engagement des armées à l'intention des responsables politiques et administratifs appelés à participer à l'élaboration des décisions de défense.
– Retrouver la place des armées dans la vie de la Nation.	– Rétablir un lien fort entre les armées et la population en assurant une large implantation des armées sur le territoire – en revenant sur l'aberrante désertification militaire engagée depuis de nombreuses années – et en s'attachant à intégrer les militaires dans la vie de la société.

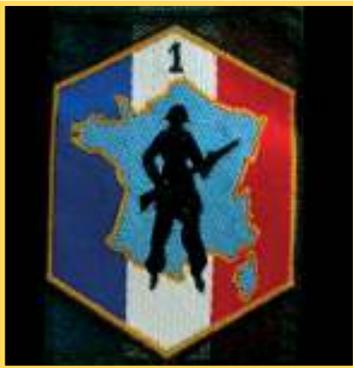
## D - CONCLUSION

Ces trois tableaux ont pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer les propositions des candidats à l'élection présidentielle de 2017. Ils pourraient aussi permettre à ces candidats de compléter leur programme dans ce domaine, en précisant la nature et le coût des différentes mesures qu'ils envisagent de prendre pour relever les défis qui, s'ils sont élus, se poseront à eux durant leur mandat et bien au-delà car la construction d'un outil militaire efficace et cohérent, garant de l'indépendance et de la sécurité de la Nation, est beaucoup plus longue et complexe que sa destruction.

# Se réappropriier la sécurité nationale en tant que citoyen(ne)

Par le général (2S) François Chauvancy

Blog : <http://chauvancy.blog.lemonde.fr> - Mail : [fchauvancy@aol.com](mailto:fchauvancy@aol.com)



Les événements de cet été, que ce soit l'attentat islamiste du 14 juillet 2016 ou l'assassinat du Père Jacques Hamel le 23 juillet 2016, montrent que le citoyen, même le plus innocent comme un enfant, est aujourd'hui directement ciblé par les islamistes

et qu'il doit être en mesure de faire face, notamment en étant informé et vigilant, sinon engagé. En effet, l'insuffisance actuelle des capacités des forces de sécurité qui ne peuvent être partout face à un ennemi inconnu, dissimulé, utilisant des objets de la vie courante comme des armes mortelles, est une évidence. Or, les attentats islamistes, réussis ou déjoués, se succèdent mois après mois. Par ailleurs, comment accepter d'être dépendant d'une sécurité apportée par d'autres qui sont aujourd'hui tout autant la cible des salafistes djihadistes comme cela a été par exemple montré à Magnanville le 20 juin 2016 ?

## DES MESURES PRISES PEU CONVAINCANTES

Certes, des mesures ont été prises depuis deux ans mais sont-elles réellement efficaces pour protéger le citoyen normal ?

Un appel à la réserve opérationnelle, longtemps négligée malgré les annonces d'efforts faits en sa faveur depuis des années, a été largement médiatisé cet été mais il faut constater l'impréparation des structures de l'Etat pour rendre efficace cette mobilisation et la méconnaissance manifeste d'une partie de l'exécutif sur ce qu'est la réserve opéra-

tionnelle, son fonctionnement, son état réel. En témoigne l'état de la réserve civile de la police nationale, créée en 2012 assimilée par le ministre de l'intérieur à une réserve opérationnelle et dont la présence n'est pas vraiment aujourd'hui avérée dans la période de guerre longue que la France subit.

Il a aussi été décidé la création d'une garde nationale pour ce qui n'est, à la date d'aujourd'hui, que le regroupement de la réserve opérationnelle militaire, bien éloignée de ce que l'on pourrait attendre d'une garde nationale<sup>1</sup>. Elle ne fait que rassembler ce qui est épars, sans grande consistance et cette décision ressemble plutôt à une action de communication pour rassurer les citoyens.

Il est donc temps que le citoyen s'intéresse à sa sécurité, non en consommateur, c'est-à-dire : « Je me repose entièrement sur les forces de sécurité parce que je paie des impôts pour cela et que cela n'est pas mon problème ». Le citoyen doit se réapproprier le domaine de la sécurité que ce soit pour lui et ses proches mais aussi pour l'environnement dans lequel il vit : sa commune, son département, son pays. Il doit redevenir un acteur responsable car l'Etat ne peut pas être derrière chaque citoyen(ne) pour le protéger. Le citoyen doit être capable de se protéger, c'est-à-dire de dissuader une agression possible dans les limites autorisées

1. Cf. Général (2S) Chauvancy, « Défendre la patrie par l'engagement militaire du citoyen », Bulletin de l'ANOCR, juillet 2015 et sur le blog « Défense et Sécurité » (<http://chauvancy.blog.lemonde.fr>), les billets sur l'engagement des citoyens des 29 mars 2015. « De la Réserve, que diable ! », 18 janvier 2015 « La fin de l'innocence française », 30 novembre 2014. « Faut-il rétablir le service militaire ? », et sur la garde nationale des 25 mars 2012 et 1<sup>er</sup> avril 2012.

par la loi pour éviter toute dérive bien que celle-ci semble bien être tolérée sinon comprise sur certaines parties du territoire non continental... comme la Corse cet été.

### DES FORMES D'ENGAGEMENT

Cette réappropriation de la sécurité par les citoyens pourrait prendre plusieurs formes :

- S'intéresser aux questions de sécurité intérieure qui ne se limitent pas à réagir émotionnellement à un attentat. Que l'on soit un citoyen ou une citoyenne, il s'agit d'être sensibilisé, informé. Il s'agit aussi d'agir localement, chacun à son niveau. L'éducation nationale, les communes, les entreprises sont concernées, acteurs de la société civile qui doivent à la fois être préparées sinon formées à faire face mais aussi à sensibiliser et à former leurs administrés ou leurs salariés.
- S'engager en fonction de son âge, de ses capacités physiques dans les différentes réserves ou associations concernées par ce que je nommerai « Les sécurités ». Pour rassurer, renseigner, informer, contrôler, dissuader, la réserve opérationnelle des armées devrait notamment assurer la défense opérationnelle du territoire national, mission abandonnée par un décret du 23 avril 2007.
- Rejoindre soit les réserves communales dont la vocation est d'assurer des missions de sécurité civile telles qu'elles sont définies dans le code de la sécurité intérieure soit des associations qu'elles soient patriotiques ou au service de la sécurité civile. Ce type d'engagement permettrait à ceux qui ont dépassé 35 ans et n'ont jamais rejoint la réserve opérationnelle auparavant, de contribuer à la sécurité de la commune ou du département dans un cadre légal.

### UN EXEMPLE D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE SA COMMUNE

Une expérimentation lancée durant l'été après les événements de juillet 2016 pour sensibiliser sur les réserves et l'engagement au titre des « sécurités » a été conduite en

Essonne en septembre 2016. Soutenus par la préfecture de l'Essonne, le gouverneur militaire de Paris et plusieurs maires, les correspondants défense, les membres d'une association de défense et de protection civile rattachée (VDPC) à la préfecture de l'Essonne, le groupement de l'ANOCR du 91 ont organisé un stand dans plusieurs communes lors de la journée des associations, activité qui rassemble annuellement une grande partie de la population en début de l'année scolaire.

Ces stands ont présenté tous les types d'engagement sous le terme « Servir la commune, servir le département, servir le pays » : réserve opérationnelle militaire, réserve de la gendarmerie, Pompiers volontaires, association des volontaires de la défense et de la protection civile (VDPC). Pour bien préciser la finalité de ce stand, l'information sur la lutte contre la radicalisation et le djihadisme, campagne lancée par le ministère de l'Intérieur, était au cœur de ces présentations. Les arrestations de radicalisées dans l'Essonne les 8 et 9 septembre 2016 ont malheureusement justifié la pertinence de cette sensibilisation.

La présence de représentants des différentes forces de sécurité et de protection civile, notamment en uniforme, a suscité une grande curiosité, et un intérêt certain. Avec l'appui du DMD, le 121<sup>e</sup> régiment du Train, dernier régiment d'active en service en Ile-de-France pour plus de 12 millions de franciliens, représentait les armées. Cette présentation peu habituelle a sans aucun doute sensibilisé chacun et a rappelé que la sécurité n'était pas acquise. Nul ne peut affirmer qu'il sera à l'abri demain.

En revanche, il est indéniable que les services de l'Etat qui auraient dû accompagner cette démarche citoyenne n'étaient pas en mesure de le faire partout, que ce soit au moyen de personnels ou par des documents d'information adaptés. L'Etat n'est pas prêt malgré ses annonces.



dans notre pays. Les attentats n'étant pas quotidiens, la police et les services d'urgence (hôpitaux et pompiers) arrivent encore à faire leur travail même si les conditions sont parfois difficiles (caillassage, insultes, destruction de matériels) mais jusqu'à quand ?

Les politiques ont pris des mesures : recrutements dans la police, arrêt des déflations d'effectifs dans les armées, accroissement du nombre de réservistes dans l'éducation nationale, la police, la gendarmerie et atteindre un nombre de 40 000 rien que pour les Armées, mais est-ce suffisant au regard des besoins ?

Imaginons qu'il y ait 12 Molenbeeck, comportant seulement une centaine de djihadistes chacun, à investir en France. Il faudrait donc 12 fois 1 200 soldats soit près de 15 000 hommes disponibles simultanément ou non et ayant subi un entraînement très poussé au combat en zone urbanisée. C'est bien plus que l'effectif maximal que peut aligner la Force Opérationnelle Terrestre pour l'opération Sentinelle. Or, cette FOT, qui sera cependant portée à 77 000 en 2017, est déjà largement engagée dans les OPEX (Liban, Centrafrique, Bande Sahelo-Saharienne, opération Chammal en Syrie et Irak, etc.). Et il faudra du temps donc des relèves et des renforts disponibles car on ne livre pas une bataille tous moyens réunis d'emblée comme il l'a été décidé dans l'urgence lors du déclenchement du plan Sentinelle.

Et seront-ils dotés des moyens d'action nécessaires et suffisants pour faire face à un adversaire qui se considère en guerre sur notre territoire ? Dans de telles conditions, l'armée agira selon un état d'exception, quelle que soit sa dénomination. Le premier ministre lui-même a bien insisté sur la nécessaire légitimité juridique de l'action de la force armée sur le territoire national. On a bien vu la tentation de rayer l'Etat de Siège de la Constitution française lors du lancement de la récente tentative avortée de modification pour y inscrire la déchéance de nationalité.

Pourtant des voix se sont élevées pour demander l'intervention de l'Armée dans les banlieues : celle de la Sénatrice Samia Ghali d'abord pour les quartiers Nord de Marseille, puis celle de la maire de Calais face aux exactions causées par les migrants dans la jungle de sa ville.

Il faudra, et c'est indispensable, considérablement accroître la sévérité de la justice, le nombre et la sécurité des places en prison, ne pas en faire des lieux de prosélytisme et de confort, mais y créer les conditions, si c'est possible, de dé-radicalisation profonde et supprimer la facilité d'obtention des réductions de peine.

Alors qu'il n'a pas fallu plus de deux années pour édifier un mémorial, certes utile, en hommage aux civils morts dans les combats de la Seconde Guerre mondiale à Falaise, combien faudra-t-il d'attentats, toujours plus meurtriers pour qu'enfin les politiques se décident à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour non seulement rassurer une population qui en a besoin, mais aussi et surtout à reprendre un ascendant sur un ennemi dont les forces morales ne sont pas aussi grandes qu'on le croit, quand son seul but est de mourir au combat ?

### L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

En 1996, les forces armées françaises (gendarmerie incluse) représentaient un effectif de 573 081 militaires et civils en activité, dont 38 456 officiers, 214 828 sous-officiers, 44 552 engagés, 201 498 appelés et VSL et 73 747 civils (source fondation IFRAP), soit 268 572 pour l'armée de terre, 69 878 pour l'armée de l'air, 93 552 pour la marine et 93 669 pour la gendarmerie.

Les Réserves, système créé après la défaite de 1870, composées des appelés ayant accompli leur service militaire et âgés de moins de 35 ans regroupaient jusqu'en 1995 de l'ordre de 500 000 hommes rappelables si la situation l'imposait et après vote du Parlement. En 1993, on pouvait compter sur 74 régiments de réserve encadrés et régulièrement entraînés (<http://www.assemblee-nationale.fr/11/rapports/r1736.asp>).

Après les décisions présidentielles de novembre 2015 annulant toutes les réductions d'effectifs, on peut estimer qu'en 2019, les effectifs globaux des Armées pourraient atteindre 270 000 à 280 000 militaires et civils selon le mode de calcul qui sera retenu par le parlement soit quand même une réduction de l'ordre de 8 000 contre près de 34 000 initialement programmés. Les armées peinent à réunir 28 000 réservistes opérationnels alors qu'il était de plus de 32 000 en 2010. Compte tenu de l'envolée des candidatures, l'objectif de 40 000 fixé par le Président, peut cependant être atteint même si leur nombre de jours de disponibilité annuel, actuellement fixé à 5 jours aura du mal à passer à 10 jours, besoin exprimé par le Ministre de la Défense :

(<http://www.opex360.com/2015/06/02/lactualisation-de-la-loi-de-programmation-militaire-reprend-lobjectif-de-disposer-de-40-000-reservistes/>)

La Gendarmerie a aujourd'hui un effectif global de 98 155 dont 2 702 personnels civils. Ses effectifs devraient encore augmenter ainsi que le gouvernement l'a annoncé pour faire face au terrorisme. Elle dispose aussi de l'ordre de 24 000 réservistes opérationnels formés et bien organisés.

Il est clair que l'on est très loin du besoin de maillage territorial du pays, qui nécessiterait des effectifs bien supérieurs. De véritables déserts militaires laissent le champ libre à toutes les dérives communautaristes. Il s'agira bien, avec la Garde Nationale décidée par le Président de la République, de reconquérir ces territoires, en y installant des formations militaires bien équipées et formées, et surtout de bonne visibilité pour obtenir à la fois un effet dissuasif (montrer sa force) et réel, en cas de besoin.

Dynamisée durant le second Empire puis pendant la campagne de 1870-1871, la garde nationale se composait de deux volets, une garde nationale territoriale et une garde nationale mobile (armée régulière). Ces troupes, véritable armée de réserve, n'étaient pas encasernées et leurs chefs



Argenteuil - Photo auteur

étaient élus parmi les notables de la cité. La première, qui avait plutôt une charge de maintien de l'ordre territorial statique n'a pas rendu les services qu'on pouvait en attendre. En revanche, la seconde, après la capture des 9/10<sup>e</sup> de l'Armée, est devenue la seule force armée disponible pour résister à l'avancée des troupes allemandes dans notre pays. Trop peu formée et manquant de discipline, elle s'est cependant conduite héroïquement dans des circonstances dramatiques. Son comportement au cours du siège de Paris, véritable guerre civile, lui a valu sa dissolution par la III<sup>e</sup> République. On notera que les Prussiens, lorsqu'ils capturaient un membre de la garde mobile le traitait en prisonnier de guerre, alors qu'ils fusillaient un prisonnier de la garde territoriale qu'ils considéraient comme un « milicien ». Il ne s'agira donc pas de renouveler ces errements mais de s'orienter directement vers l'option garde nationale mobile, tout en la dotant d'emblée d'un statut militaire et en procédant aux nominations et à l'avancement des cadres selon les principes actuellement en vigueur pour éviter la formation de milices incontrôlables.

Le service national ayant été officiellement suspendu en 1997, les derniers appelés – sursitaires – l'ont terminé en 2002. On peut donc considérer aujourd'hui que la quasi-totalité des jeunes hommes de moins de 40 ans n'ont aucune formation militaires hors l'information dispensée au cours de la JAPD aujourd'hui JDC. En d'autres termes, seuls les anciens militaires et les hommes âgés de plus de 40 ans seraient aujourd'hui capables d'actions militaires utiles en cas de « mobilisation générale ».

### LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU COMMANDEMENT

Bien suivi par le pouvoir politique, le commandement a pris la mesure de la tâche à accomplir. La création récente du commandement du théâtre national terre (COM TN) doté d'un état-major permanent qui a eu son premier emploi opérationnel au cours des inondations de mai-juin 2016. La première réalisation concrète sera un système d'information souple et interopérable avec les systèmes de communication des forces de sécurité (police et gendarmerie).

Rattraper un retard d'une telle ampleur représente un effort dans la durée auquel il faut que notre pays consacre toutes ses ressources selon des modalités à définir (parité hommes – femmes ou non, sélection, tranches d'âge, obligation, etc...). En même temps, les équipements (paquetage, armement individuel et collectif, munitions) doivent être construits ou achetés puis stockés dans des entrepôts situés dans les

enceintes militaires des bases de défense, tandis qu'un entraînement adapté leur sera dispensé de manière obligatoire sous le commandement de leurs chefs, eux mêmes cadres de réserve, mais sous le pilotage de l'armée d'active, quelles que soient les réticences de leurs employeurs (éventuellement une compensation pourra être prévue par l'Etat). A l'instar de la Gendarmerie (outil MINOTAUR), les Armées devraient se doter rapidement d'un outil informatique souple pour leur suivi et leur gestion.

Enfin, des plans d'emploi seront établis en urgence par les Commandements militaires régionaux et leurs Délégations militaires départementales en liaison avec les préfetures de Zones de Défense, sous la direction du COM TN. En priorité il faudra élaborer un plan de mobilisation et le valider par des exercices de plus ou moins grande ampleur, s'appuyant sur l'emploi de cette force face à des catastrophes, naturelles ou accidentelles.

Encore faudra-t-il que Bercy ne reprenne pas d'une main ce qui a été accordé à la Défense sous pression de l'autre comme ce ministère en a pris l'habitude. Il semble que l'intervention du CEMA, le Général d'armée Pierre de Villiers, devant les universités d'été de la Défense de septembre 2016 ait été un avertissement : « **Il faut donner aux armées les moyens militaires qu'elles méritent** ».



## Le sas de fin de mission

*Par le Lieutenant-colonel (er) Didier BIBARD (groupement Hérault)*

*L'auteur de cet article est réserviste (depuis 2011), à la division aéromobilité du Commandement des forces terrestres de Lille (CFT), dissoute dans le cadre de la réorganisation des forces terrestres, puis à la 4<sup>e</sup> Brigade d'aérocombat de Clermont-Ferrand (4<sup>e</sup> BAC), créée le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Il a, à deux occasions, été chef de détachement de soutien de sas de fin de mission en 2015 et 2016.*

23 h 45. L'avion en provenance de Niamey se pose sur la piste de l'aéroport de Chania (île de Crète). À son bord, 130 militaires de l'opération Barkhane. Dans le hall de l'aérogare, qui se vide petit à petit des nombreux touristes arrivés dans la soirée, l'équipe d'accueil et le chef du détachement de soutien sont prêts, tandis que la cellule « transit aérien » s'affaire pour faciliter les formalités techniques et administratives liées à l'atterrissage de cet avion un peu particulier.

Une trentaine de minutes plus tard, les militaires arrivent enfin dans le hall. Les deux chefs de détachement (celui du soutien sas et celui de la troupe débarquée) échangent quelques mots : au-delà du respect de règles de politesse élémentaires, c'est aussi l'occasion de « prendre la température » et de nouer des liens qui vont être utiles pour toute la durée du séjour en Crète. En effet, la discipline de la troupe bénéficiant du sas reste de la responsabilité de sa hiérarchie : le sas de fin de mission fait partie intégrante de l'opération, dont il n'est que l'une des dernières étapes.

Les passagers sont regroupés, puis le chef du détachement de soutien prend brièvement la parole pour les accueillir officiellement et leur préciser le déroulement du transfert vers l'hôtel. Appel, répartition par groupes d'une douzaine de personnes (et désignation des chefs de groupe, qui seront les interlocuteurs privilégiés du détachement de soutien sas), prise en charge de ces groupes par des membres de la cellule d'accueil, embarquement dans les bus. À bord de ceux-ci, on distribue à chacun une enveloppe contenant, entre autres, la carte d'accès à la chambre, les consignes et le programme pour les jours à venir.

Après un trajet d'environ 45 minutes, les bus arrivent, espacés d'un quart d'heure, à l'hôtel « 5 étoiles » retenu pour la durée du sas et situé en bord de mer. Là, le reste du

détachement de soutien, sous les ordres de l'adjoint, prend en main les arrivants : rafraîchissements, consignes pour la nuit et le lendemain matin, guidage vers les chambres.

Il est près de 2 heures du matin. Le chef du détachement de soutien débriefe « à chaud » son équipe. Tout s'est bien passé, tout le monde est bien logé : RAS ! Demain, il faudra non seulement gérer les passagers arrivés ce soir et dérouler le programme des deux journées à venir, mais aussi préparer la prochaine vague, prévue dans 4 jours...

Ainsi débute, à quelques variantes près, un « sas de fin de mission ».

Mais de quoi parle-t-on, au juste ?

Inspiré des dispositifs du même type mis en œuvre par les armées anglo-saxonnes (« Post-operational stress management » britannique, « Battle mind training » américain, « Aide aux retrouvailles » canadien), le sas de fin de mission existe depuis 2009 et fut d'abord mis en place à Paphos (Chypre) à titre expérimental, au seul profit des OMLT (operational mentor and liaison team) de retour d'Afghanistan. Suite aux résultats positifs de cette expérimentation, le dispositif a été étendu à toutes les forces engagées sur le théâtre afghan. Il est évident que l'embuscade d'Uzbeen, le 18 août 2008, a contribué à faire prendre conscience de l'importance qu'il y avait à mettre en place ce type de dispositif. Depuis 2015, le sas de fin de mission, destiné aux forces engagées sur le continent africain, se déroule dans la région de Chania, sur l'île de Crète.

Le but du sas de fin de mission est de préparer le retour en garnison en :

- clôturant la mission et en lui donnant un sens,
- accompagnant, le cas échéant, la dissolution du groupe constitué pour les besoins de l'opération extérieure,

*Vue d'un des hôtels accueillant les sas en Crète depuis juin 2015.*

- informant sur les réalités du retour à une vie de garnison « normale », incluant les aspects familiaux,
- accélérant la perte des mécanismes d'adaptation au combat (conditions de vie en campagne spartiates, manque de sommeil, stress lié au combat, etc.),
- informant le personnel sur les moyens institutionnels existant en métropole pour les aider en cas de difficultés suite à leur retour.

C'est la raison pour laquelle le sas se déroule hors de métropole (et hors du théâtre d'opérations !), dans un lieu agréable et calme pouvant offrir des structures d'accueil de haute qualité et situé à peu près sur le trajet du retour des théâtres d'opérations (pour optimiser la gestion des liaisons aériennes militaires). C'est aussi pourquoi le programme des deux ou trois journées passées en sas allie activités collectives obligatoires ou optionnelles et périodes de détente individuelle, dans le cadre luxueux et particulièrement reposant d'un hôtel capable d'offrir des prestations haut de gamme dans tous les domaines (qualité des chambres, des installations de détente et de sport, des repas, beauté des lieux).

Le passage en sas n'est pas systématique et c'est le théâtre qui en fait la demande à l'état-major des armées, qui donne délégation à l'armée de Terre pour l'activation du dispositif. Le commandement des forces terrestres de Lille (CFT) désigne alors un chef de détachement (lieutenant-colonel) et un ou deux adjoints. Le détachement lui-même, soit environ deux douzaines de personnes (plus ou moins, en fonction du volume et du type de troupes à prendre en compte lors du sas), est constitué à partir de spécialistes provenant de plusieurs unités ou services interarmées : infirmier, moniteurs de sport qualifiés « TOP » (techniques d'optimisation du potentiel), psychologues, commissaire(s), spécialistes du transit aérien

(issus du 1<sup>er</sup> RTP), et un certain nombre de personnels des grandes unités d'appartenance des troupes passant en sas, qui vont armer la cellule « accueil », en charge d'assurer en permanence le bon déroulement du séjour (renseignements et information de la troupe, fourniture d'accessoires de sport ou de détente, gestion des petits soucis au quotidien, etc.). C'est cette même cellule qui participe à l'accueil et au départ des bénéficiaires du sas en assurant le rôle de chef de bus, par exemple.

Compte tenu de la situation géographique du sas, l'armée de Terre a passé un contrat avec une entreprise de services locale qui doit respecter un cahier des charges très précis en termes de moyens et de qualité des prestations à fournir. C'est cette société qui va prospecter auprès des hôtels et assurer les réservations en fonction du volume et du cadencement des troupes à passer en sas, va fournir au détachement de soutien les moyens de travailler (ordinateurs, véhicules, etc.), prendre les contacts avec les entreprises locales pour proposer des activités touristiques, culturelles ou sportives au chef du détachement de soutien qui établira alors, selon les choix retenus, le programme du sas.

Une équipe de liaison de ce prestataire de services est mise en place auprès du déta-



Le « pc » du détachement de soutien sas, dans une salle mise à disposition par l'hôtel.

chement de soutien sas. Elle est constituée de personnes parlant français, et a pour rôle essentiel d'assurer l'interface entre le sas et tous les prestataires locaux (hôtel, loueurs de voitures, sociétés de bus, blanchisserie, masseurs,...). Ainsi, le détachement de soutien n'a pour seul interlocuteur que la société sous contrat avec l'armée française. L'équipe de liaison étant constituée d'un noyau permanent, les liens de confiance et l'efficacité se sont renforcés au fil des sas depuis 2015, ce qui met beaucoup d'huile dans les rouages et permet une réactivité et une souplesse indispensables au bon fonctionnement du sas.

Il serait trop long d'entrer plus dans le détail de ce dispositif, dorénavant bien rôdé et particulièrement apprécié de nos militaires

engagés dans des opérations souvent éprouvantes tant physiquement que psychologiquement.

Si vous souhaitez approfondir le sujet, vous trouverez sur le site internet de l'ANOCR 34 (menu « Informations », sous-menu « Infos défense » le lien vers un document exhaustif publié en janvier 2016 par le CDEF (Centre de doctrine d'emploi des forces) dans la collection des cahiers du RETEX (RETour d'EXpérience), dont le titre est :

**« Le sas de fin de mission –  
Théorie et pratiques »**

*Vous pouvez aussi visualiser et/ou télécharger directement ce document à l'adresse suivante :*

<https://drive.google.com/open?id=0By2hcYyR-RbKc0lqZVIzell6WlIk>

## NICE et SAINT-ETIENNE du ROUVRAY

*Par le Colonel (er) Gilles LEMAIRE*



Photo Elle.fr

Les derniers événements me conduisent à une double considération : la première porte sur la dilution de la responsabilité au sein de l'appareil de l'État, phénomène nécessitant une évolution du statut de la

fonction publique ; la seconde porte sur l'interdiction de toute critique de l'Islam, démarche pouvant d'ordinaire conduire à poursuite pénale alors que cette religion constitue, de manière erratique, un grave danger pour notre société. Le camion fou lancé dans la foule un soir de 14 juillet est tout à fait symbolique de cette échéance incertaine qui nécessite une intervention du législateur en vue de définir avec précision le cadre dans lequel cette religion peut être acceptée dans notre pays.

### LA DILUTION DE LA RESPONSABILITÉ

J'ai suivi une émission de « C dans l'air » à propos de l'affaire de Nice, émission rencontrant le succès que l'on sait sur la fraction la plus âgée (et la plus assidue aux urnes) de l'opinion publique. Parmi les « experts » convoqués était présent l'inévitable syndicaliste de la police nationale, profil parfait

du « bœuf-carotte » auquel l'animateur laissait occasionnellement la parole avec componction. Une question essentielle lui a tout de même été posée à laquelle il a dû répondre : qui est responsable du dispositif de sécurisation dans une telle manifestation, police nationale ou police municipale ? Dans un vocabulaire simple et confus, de la réponse on a pu déduire « qu'on se mettait d'accord », qu'en fait personne ne l'était vraiment, et que l'on pratiquait là l'économie du partage. Ce fonctionnaire ignore qui commande. Cette considération de la base illustre parfaitement l'état d'esprit de notre fonction publique barricadée derrière les structures syndicales ou celle de la connivence de la haute fonction publique. Chacun y ménage son pré carré et y développe son invincibilité. Le vulgus pecus doit subir sans récriminer, sous peine de se voir aujourd'hui accusé de mettre en cause l'unité nationale. Plus généralement ses recours sont insignifiants au regard d'un Etat qui n'a de cesse que d'assujettir sous prétexte de bien commun. Cette autorité émanant d'un magma administratif peu préhensible est devenue oppression de pouvoirs publics déconsidérés. A l'invincibilité de l'administration répond l'incivilité ambiante. Si l'on veut rétablir l'autorité de l'Etat et lui conférer une utilité avérée, il faut mettre un terme à cet état d'esprit en réformant la fonction publique et son statut par trop protecteur. Le préfet de Nice devrait rendre son tablier. Le juge ayant aménagé la peine de l'assassin du Père Hamel doit par ailleurs se voir notifier son erreur. Il faut rétablir la crainte de la sanction chez les agents de l'Etat.

Et, accessoirement, les syndicalistes de la Police nationale doivent cesser leur rôle de porte-parole de l'autorité officielle.

### **EN FINIR AVEC « L'ISLAMOPHOBIE »**

On doit inévitablement renforcer les structures de surveillance et de protection où s'épuise malheureusement notre armée, mais il faut prioritairement agir sur le registre de l'idéologie, tout particulière-

ment dans les zones de non-droit, et revoir notre dispositif Judiciaire avec son système carcéral qui compte 70 à 80 pour cent de musulmans. Annoncer ce chiffre est déjà un gros mot qui a valu procès. Continuons avec un autre gros mot : selon divers instituts de sondage entre 20 et 30 % de la population musulmane immigrée regarde le terrorisme islamique avec complaisance et compréhension. L'éducation nationale et plus généralement notre dispositif social y peuvent-ils quelque chose, en l'état ? La réponse est non. Sans doute parce que le but à atteindre de l'action menée par l'Etat en la matière n'est pas formulé. Commençons par l'inévitable « de quoi s'agit-il ? ». Réponse : Vaincre le terrorisme islamique, fraction de la religion musulmane recevant la sympathie d'une minorité non négligeable de la population concernée. Tous les musulmans ne sont pas terroristes mais tous les terroristes sont musulmans, ou se déclarent comme tels. Les dénégations de tous bords ne peuvent contrarier ce fait. Raison principale : l'islam est fondé sur un corpus inaltérable, ambigu et surtout violent lorsqu'il est interprété littéralement. Vivre avec l'Islam, c'est s'exposer à la violence inhérente à cette religion. Cette violence est imparable parce qu'omni-originelle. chaque croyant est détenteur de la foi et se doit de respecter ce corpus quasi inviolable. Chaque croyant peut donc, de sa propre initiative, exercer cette violence. D'éminents représentants nient cette violence consubstantielle, certains pour entrer dans notre modernité, d'autres en pratiquant la taqiya, mais la multiplicité des fractions conduit inévitablement à sa perpétuation faute d'autorité supérieure autorisée à définir un corpus dogmatique assaini, à pratiquer l'exégèse sur des textes sortis de la profondeur de l'Histoire. Il n'y a pas de clergé en Islam. Les imams (ou ayatollahs pour les chiites) sont des guides qui n'ont aucune autorité en la matière. Aucune autorité n'est fondée pour désigner la juste voie conduisant au chemin de Dieu. Mises en œuvre dans le but de corriger cet état de fait, toutes les tentatives de regroupe-



ment culturel ont échoué, et notamment en France avec le CFCM. Les turpitudes auxquelles nous sommes soumis proviennent de la crise de cette religion surgissant de l'antiquité tardive dans votre vingt et unième siècle qui est celui de la mondialisation. Jusqu'à présent l'Islam avait été limité dans son expansion par celle de l'Europe triomphante. On pouvait alors considérer que le progrès finirait par avoir raison de ses formes d'arriération. Il n'en a rien été, sans doute par suite de la perte de puissance de l'Europe au vingtième siècle. Le vingtième siècle a rendu la parole aux arabes avec la décolonisation et surtout avec la manne pétrolière surgie dans la terre du prophète. L'arriération s'est trouvée sanctifiée, pérennisée dans un monde doutant soudainement du progrès et refusant la hiérarchie des valeurs.

L'heure est venue d'en finir avec le relativisme cher aux disciples de Claude Lévi-Strauss, à la horde de dénonciateurs du colonialisme ou autres défenseurs des opprimés de la planète. Certainement aussi de revoir certaines de nos relations sur le registre international. Il faut mettre les musulmans devant leur responsabilité en leur faisant prendre conscience qu'ils sont enfermés dans un système aliénant, qu'ils ne sont aucunement sur le chemin du progrès, moral notamment. Il faut rouvrir le discours de Ratisbonne de Benoit XVI et le débat entre foi et raison, discours qui avait suscité

les polémiques d'une bien-pensance qui ne sont pas étrangères à la situation présente. Fort heureusement, en reprenant les pourcentages cités plus haut, la plus large partie de la population musulmane rejoint instinctivement cette voie de la raison. Il convient de conforter cette position par une attitude et des convictions plus résolues, en dénonçant sans ambages l'aliénation, en annonçant qu'il est une morale commune à l'humanité qui n'est pas partagée par cette religion et que ses membres doivent en prendre conscience s'ils veulent faire partie de cette humanité.

Dénoncer l'Islam et son arriération ne doit plus conduire devant un tribunal. C'est la démarche inverse qu'il faut produire en s'armant d'un dispositif législatif adapté, en le mettant en œuvre sans faillir, en désignant cet objectif à notre éducation et aux instruments de communication officiels, afin que tous comprennent que la France est un pays où la morale est fondée sur la raison.

La mise en pratique de la laïcité implique que la loi s'impose à toutes les religions. Si un accommodement ne peut être agréé par une autorité responsable, si aucune disposition comparable à un concordat ne peut être mise en œuvre, le législateur doit prendre les dispositions nécessaires pour définir les termes dans lesquels cette religion peut être exercée sans contrevenir à la loi Française.

C'est ce que réclame une majorité des habitants de ce pays, musulmans compris. C'est ce que peuvent contrarier certaines interprétations liées aux sempiternelles échéances électorales.

## ERRATUM

2 coquilles se sont glissées dans le numéro 466 de juin, à la page 24 dans le nouveau conseil d'administration 2016-2017 :

- Le général de BRESSY est le représentant de l'ANOCR auprès du Comité d'Entente et de la **Saint-Cyrienne** et non de la Saint-Syrienne
- Le général DUBOURDIEU est **général de brigade** et non de division.

La rédaction s'excuse auprès des intéressés.

## LE DEVOIR D'OUBLI

Par le général (2S) Jean THEVENY (Groupement des Vosges)

Il était une fois, dans un grand pays, une nation fière et vigoureuse qui accomplit le sacrifice suprême pour préserver sa terre, son peuple, ses coutumes. On a vu alors des antimilitaristes fervents, comme Louis Pergaud, des royalistes comme Bernanos, opposé à la conscription républicaine qui s'est engagé librement comme un chouan, et d'autres encore comme Péguy ou Alain-Fournier, plus attachés au style et à la création littéraire qu'aux valeurs martiales ; ils étaient des milliers, ils étaient des millions et même les plus acharnés socialistes ont rejoint les légions. Pour quoi faire ? Pour œuvrer dans l'humanitaire ? Pour enfiler des perles ? Non. Ils se sont levés et armés pour tuer des envahisseurs allemands, pour détruire autant que possible ces prédateurs enragés, pour faire reculer l'ennemi et le reconduire à la frontière avec une baïonnette dans le dos, ou pour mourir...

Quelle hérésie monstrueuse ! Quel exemple déplorable ! Par bonheur notre XXI<sup>e</sup> siècle éclairé a vu naître et prospérer les secte des bien-pensants, ceux qui ont découvert le secret des relations humaines avec l'amour universel déversé tous azimuts dans les cercles parisiens, les gouvernements, les cours d'assises, les écoles, sur un peuple borné et ignorant. Foin de baïonnettes et de fusils, proscription du mot satanique « ennemi », enfouissement des patries et nations au plus profond des océans, oubli de la guerre abhorrée ! Tout agresseur est avant tout un être humain qui mérite compréhension et réhabilitation avant de rejoindre la foule éperdue d'amour qui l'accueille les bras ouverts. Le pardon doit être encore plus complet, plus rapide, lorsque l'agression comporte un prétexte social ou ethnique et les agressés sont priés par une armée de psychologues de pratiquer la suprême vertu du pardon et de l'oubli. Allons ! Le jardin d'Eden est à nos portes.

Et voici qu'arrive le moment des célébrations ; fichu centenaire indésirable ! Alors que, faute de survivants de Verdun on

envisageait de traduire devant un tribunal international les monstres qui ont osé bombarder les villes allemandes et japonaises en 1944-45, voici que ressurgit le spectre du souvenir de la guerre qui n'existe plus, qui n'a jamais existé. Souvenez-vous de ce poilu qui arborait fièrement une médaille militaire sur son costume élimé : par bonheur, un être bien-pensant passait par là pour l'éclairer et lui demander de retirer cette médaille des assassins. Mais les bien-pensants ont de la ressource et ne se laissent pas démonter : une touche de rap par ci, une envolée de jeunes citoyens du monde par là et hop ! L'affaire est dans le sac ! Plus de guerre, jamais, c'est la paix universelle qui mérite d'être célébrée, quoi qu'il arrive, et les tombes des sacrifiés sont purifiées par l'amour. Le soldat lui-même a sa place dans ce monde radieux, mais seulement le soldat rose, celui qui obéit strictement aux ordres pacifistes ; cette conduite lui vaut la reconnaissance du peuple et d'élogieux sondages qui permettent aux états-majors de se féliciter en citant Clausewitz ; mais attention : cette popularité tient à une balle qui fait mouche !

Mais, me direz-vous peut-être, que restait-il à faire dans cette étrange société qui renverse les valeurs cul par-dessus tête et livre l'innocent à la merci de l'agresseur ? Peut-être envisager la Résistance ? Mais qui osera prononcer le nouvel appel du 18 juin ?





## IN MEMORIAM

Transmis par le Lt-col (er) Gilles GAUROY (ANOCR Charente Maritime), un fidèle ami.

Engagé en novembre 1950 au titre de l'Ecole des Sous-officiers de Saint-Maixent, Emmanuel DIEUDONNE est sergent le 1<sup>er</sup> août 1951 et rejoint le 26<sup>e</sup> RI. Il part pour l'Indochine le 3 janvier 1953 où il est affecté à la Mission française d'instruction militaire au Cambodge auprès de l'Armée Royale Khmère. Affecté ensuite aux commandos vietnamiens, le sergent DIEUDONNE est grièvement blessé le 21 mars 1954. Il rejoint Alger en mai 1956, en revient 2 ans après et devient chancelier. Il est promu sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> janvier 1969 et quitte l'armée le 30 août 1972 avec la Médaille Militaire, la Croix de guerre avec palme et la Croix de la valeur Militaire. Le 29 décembre 1955 il avait reçu la Médaille d'Honneur du Mérite Vietnamien de 2<sup>e</sup> classe par décret de sa majesté le roi BAO\_DAI, chef de l'état vietnamien. En 1975 le lieutenant DIEUDONNE est nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite et en 1983 promu au grade de commandant de réserve.

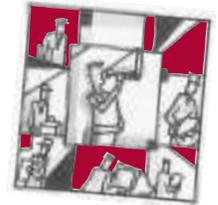
« Pour palier à sa blessure de guerre qui l'a handicapé plusieurs années Emmanuel a fait de l'escrime au Cercle Militaire de Paris, très assidument jusqu'en mars 2016 (1<sup>re</sup> chimiothérapie). En même temps (1983-2016) il s'est passionné pour le chant choral de musique sacrée (chœurs Paul Kueritz), a suivi des cours sur l'œuvre de Bach au centre jésuite de Sèvres Ses dernières lectures : Benoit XVI, le pape François, Emmanuel voulait toujours apprendre, comprendre. Ce fut une vie bien remplie que nous avons partagée, 63 ans de Bonheur... à présent il me manque. Sa devise : être debout et aller de l'avant » Denise, son épouse.

Le commandant DIEUDONNE a commencé ses études universitaires avant de quitter l'armée : DEUG d'Histoire (1969), licence d'Histoire (1971), maîtrise d'Histoire (1972), DESS Institut d'Etudes Politiques de Paris (1979), doctorat d'Histoire (1982), licence de Droit (1988). Vie professionnelle : 1980-86, Directeur du personnel chez SAMEGA, société de forage pétrolier et jusqu'en 2009 journaliste à la Revue Fiduciaire Intérêts Privés, à la Voix du Retraité et chez nous à l'ANOCR, rédacteur des Brèves de Défense et Sociales extrêmement appréciées des lecteurs du bulletin.



## Brèves Sociales

Par le colonel (er) M. BRUNET



### BRÈVES VIE SOCIALE

#### ■ FIN DE VIE

*Un décret fixe les conditions d'arrêt des traitements médicaux et de recours à la sédation profonde*

*Publié le 5 août 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)*

Un décret publié au Journal officiel du 5 août 2016 précise les conditions dans lesquelles doivent être prises les décisions collégiales de limitation ou d'arrêt des traitements médicaux et de recours à la sédation profonde et continue jusqu'au décès.

#### Limitation ou arrêt des traitements

Le médecin en charge d'un patient peut décider de limiter ou d'arrêter un traitement inutile, disproportionné ou n'ayant d'autre objet que la seule prolongation artificielle de la vie.

Lorsque le patient est hors d'état d'exprimer sa volonté, cette décision doit être

prise, sauf exceptions, dans le respect de ses directives anticipées.

En l'absence de directives anticipées, la décision de limitation ou d'arrêt des traitements ne peut être prise :

- qu'à l'issue d'une procédure collégiale ;
- et après consultation de la personne de confiance ou, à défaut, de la famille ou d'un proche, afin de connaître la volonté du patient.

La procédure collégiale peut être engagée :

- à l'initiative du médecin en charge du patient ;
- ou à la demande de la personne de confiance, ou, à défaut, de la famille ou d'un proche.

La procédure collégiale prend la forme d'une concertation avec les membres présents de l'équipe de soins et de l'avis motivé d'au moins un médecin, appelé en qualité de consultant. L'avis d'un deuxième médecin consultant peut être demandé si cela est jugé utile. La décision de limitation ou d'arrêt de traitement est motivée.

## Sédation profonde

Le médecin en charge du patient peut également décider, au terme d'une procédure collégiale menée dans les mêmes conditions, de recourir à une sédation profonde et continue, provoquant une altération de la conscience, jusqu'au décès, associée à une analgésie :

- en l'absence de volonté contraire exprimée par le patient dans ses directives anticipées ;
- ou, en l'absence de directives anticipées, après consultation de la personne de confiance ou, à défaut, de la famille ou d'un proche, afin de connaître la volonté du patient.

Le recours à la sédation profonde et continue peut aussi intervenir, à la demande du patient, à l'issue d'une procédure collégiale. Cette demande peut être formulée par un patient atteint d'une affection grave et incurable :

- dont le pronostic vital est engagé à court terme et qui présente une souffrance réfractaire aux traitements ;
- ou dont la décision d'arrêter un traitement engage son pronostic vital à court terme et est susceptible d'entraîner une souffrance insupportable.

## Cas ou les directives anticipées peuvent ne pas être respectées

Les cas dans lesquels le médecin en charge du patient n'est pas tenu de respecter ses directives anticipées sont les suivants :

- en cas d'urgence vitale, l'application des directives anticipées ne s'impose pas pendant le temps nécessaire à l'évaluation complète de la situation médicale ;
- lorsque le médecin juge les directives anticipées manifestement inappropriées ou non conformes à la situation médicale. Dans ce cas, le refus de les appliquer ne peut être décidé qu'à l'issue de la procédure collégiale.

La personne de confiance, ou, à défaut, la famille ou un proche est informé de la décision de refus d'application des directives anticipées.

L'ensemble de ces dispositions entre en vigueur à partir du 6 août 2016.

## ■ OPPOSITION AU PRÉLÈVEMENT D'ORGANES : COMMENT EXPRIMER SON SOUHAIT ?

*Publié le 25 août 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)*

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'inscription sur le registre national automatisé des refus de prélèvement, géré par l'Agence de la biomédecine, devient le moyen d'expression recommandé pour faire connaître son opposition au prélèvement d'organes.

La demande d'inscription sur le registre national s'effectue sur papier libre ou en remplissant le formulaire à disposition sur le [site de l'Agence de la biomédecine](#). Cette demande est à adresser à l'Agence, accompagnée d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour).

Toutefois, d'autres moyens d'expression du refus de prélèvement d'organes demeurent. Une personne peut exprimer son refus par écrit et confier ce document à un proche qui le remettra à l'équipe de coordination hospitalière de prélèvement si la situation se présente.

Et en l'absence d'écrit, un proche peut aussi faire valoir l'opposition au don d'organes qu'une personne a manifestée expressément de son vivant.

Le refus de prélèvement des organes est révisable et révoquant à tout moment. L'équipe de coordination hospitalière de prélèvement prend en compte l'expression de volonté la plus récente.

Le refus de prélèvement peut concerner l'ensemble des organes et des tissus ou seulement certains d'entre eux.

## ■ MAJORATION APA (AIDE À LA PERTE D'AUTONOMIE)

A compter de mars 2016, en cas d'hospitalisation d'un proche aidant indispensable, une majoration ponctuelle de l'APA peut désormais être versée.

Cette majoration peut atteindre 992,77 € au-delà du plafond de son plan d'aide.

Pour prétendre à ce dispositif, l'aidant doit assurer une présence ou une aide indispensable à la vie à domicile de son proche. De plus, il ne doit pas pouvoir être remplacé par une autre personne à titre non professionnel, par exemple par un membre de l'entourage.

Aide à demander au conseil départemental, service de l'APA. Directives anticipées : les conditions de rédaction et de conservation modifiées

## ■ AIDES AUX AIDANTS

Les plateformes d'accompagnement et de répit ont pour objectif : de soutenir les aidants pour lutter contre l'isolement et l'épuisement.

Elles sont une centaine en France **ouvertes à tous les aidants**.

**Le soutien apporté peut être individuel ou s'effectuer en groupe** pour partager des expériences, rompre l'isolement, renforcer des liens entre familles confrontées à la même situation. Ces structures peuvent aider à **trouver des solutions de répit** pour le proche afin qu'il puisse se reposer ou vaquer à ses occupations. Mais elles peuvent aussi, par exemple, organiser des sorties culturelles ou conviviales qui permettent à la personne âgée et à son proche de **partager un bon moment ensemble** et de rencontrer du monde. Chaque plateforme d'accompagnement propose une offre de services qui lui est propre.

### Quel coût ?

L'accès aux conseils et à l'information dispensés par les professionnels de la plateforme est gratuit. Une contribution peut être demandée pour certaines offres, par exemple, quand la plateforme organise l'intervention d'une aide à domicile pour permettre à l'aidant de se libérer.

### Comment trouver la plateforme la plus proche de chez vous ?

Sur le site gouvernemental [pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://pour-les-personnes-agees.gouv.fr), indiquez votre code

postal et un rayon de recherche (par exemple 20 km), ensuite, affinez votre recherche en cochant dans la rubrique « type d'établissement » à gauche de l'écran : « Plateforme d'accompagnement et de répit » (leur nombre est indiqué entre parenthèses).

## ■ SANTÉ

Le prix de la consultation chez un médecin traitant, en secteur 1 (tarifs conventionnés) sera revalorisé de 2 € à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain et passera ainsi de 23 à 25 €.

Cette mesure sera sans conséquence pour le remboursement des assurés qui bénéficient d'une couverture complémentaire puisque la répartition des remboursements restera inchangée (70 % par la Sécurité sociale et 30 % par la complémentaire santé) avec comme auparavant une participation forfaitaire de 1 € à leur charge.

## ■ NUMÉROS D'URGENCE

Numéros à composer gratuitement en cas d'urgence

La liste des numéros à connaître en cas d'urgence vient d'être actualisée. Tous permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

- le 15 : **SAMU, urgences médicales** ;
- le 17 : **intervention de police** ;
- le 18 : **lutte contre l'incendie (pompiers)** ;
- le 112 : **numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne** ;
- le 114 : **réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence** ;
- le 115 : **urgence sociale (SAMU social)** ;
- le 116 000 : **urgence sociale (enfants disparus)** ;
- le 116 117 : **permanence des soins ambulatoires ; trouver un médecin**
- le 119 : **urgence sociale (enfance maltraitée)** ;

### – 197 : alerte attentat - alerte enlèvement

Les opérateurs de téléphonie sont tenus d'acheminer gratuitement ces appels d'urgence et de les géolocaliser lorsque cela s'avère possible.

## BRÈVES ÉCONOMIQUES

### ■ RÉDUCTION D'IMPÔT POUR FRAIS DE MAISON DE RETRAITE

L'accueil, en raison d'état de santé, dans un établissement hébergeant des personnes dépendantes, ouvre droit à une réduction d'impôt. Soit **25 % des dépenses payées retenues dans la limite de 10 000 €** par an et par personne hébergée, soit une **réduction maximale de 2 500 € par an**. Ce plafond de 10 000 € s'applique même si la personne n'a pas été hébergée toute l'année.

**Attention**, il s'agit des dépenses effectivement supportées, c'est-à-dire déduction faite des aides perçues : aide sociale à l'hébergement, aides au logement et APA (allocation personnalisée d'autonomie).

#### Quelles sont les dépenses prises en compte ?

Les dépenses retenues sont les sommes **restées à la charge du résident**. Il s'agit uniquement des **frais d'hébergement et des frais liés à sa dépendance** (c'est-à-dire l'accompagnement par du personnel formé, par exemple pour l'aide à la toilette, aux déplacements, etc.). **Cette réduction d'impôt ne peut pas s'appliquer si le résident supporte uniquement des frais d'hébergement et pas de frais de dépendance.**

#### Exemple :

En 2015, X a payé 10 000 € de frais **d'hébergement et de dépendance**, déduction faite de l'APA et de l'APL. En 2016, il a déclaré cette somme dans sa déclaration de revenus. Avant déduction, le montant de son impôt est de 750 €. Sa dépense étant de 10 000 €, il peut obtenir jusqu'à 2 500 € de réduction d'impôt (25% des 10 000 € payés). Le montant de son impôt sera donc de 0 €.

**Attention :** le montant de réduction d'impôt non utilisé n'est **pas remboursable**

Cet avantage fiscal peut **se cumuler avec celui prévu pour l'emploi d'un salarié à domicile**. Si l'un des conjoints ou pacsés, à domicile paie un salarié pour la réalisation de travaux à caractère familial ou ménager,

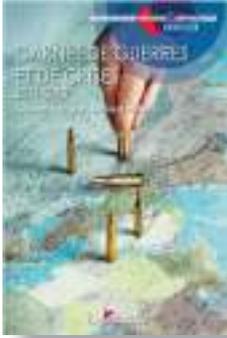
### ■ IMPAYÉS : MAINTIEN DES AIDES AU LOGEMENT POUR LES ALLOCATAIRES DE « BONNE FOI »

Publié le 15 juin 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement familiale (ALF) ou encore allocation de logement sociale (ALS). En cas d'impayés, les allocataires de « bonne foi » pourront continuer à bénéficier de ces aides au logement destinées à réduire le montant du loyer ou de la mensualité de l'emprunt immobilier. Un décret a été publié en ce sens au Journal officiel du mercredi 7 juin 2016.

Ce décret qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2016 s'inscrit dans le cadre du plan national de prévention des expulsions locatives. Il prévoit également :

- une procédure identique pour tous les allocataires, quelle que soit l'aide au logement dont ils bénéficient (APL, ALF, ALS), qu'ils soient en location ordinaire, en foyer ou en dispositif d'accession ;
- une harmonisation des différentes définitions de l'impayé (montant équivalent à deux échéances de loyer hors charges ou de prêt) ;
- la mise en œuvre par l'organisme payeur de l'allocation d'un plan prévoyant le remboursement de la dette sur 3 ans ;
- la réduction des délais de procédure entre 8 et 11 mois ;
- une coordination renforcée sur la procédure d'expulsion locative, en prévoyant notamment l'échange d'informations entre l'organisme payeur et la Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) tout au long de la procédure.



## CARNET DE GUERRE ET DE CRISE

Par le général (2S) Jean-Bernard PINATEL

Il s'agit ici, à travers des chroniques de guerres, de crises et d'analyses de dossiers brûlants, de proposer le regard sans concession d'un officier parachutiste devenu chef d'entreprise, homme de terrain et de réflexion, sur les années 2011-2013 qui ont marqué une inflexion majeure dans le contexte international qui détermine la sécurité et le développement économique de la France et de l'Europe. Ces chroniques, postées sur le blog [www.geopolitique-geostrategie.fr](http://www.geopolitique-geostrategie.fr) et reprises dans

divers médias, expliquent clairement les enjeux et mettent en lumière les faits déterminants, souvent peu connus qui sous-tendent ces événements. L'auteur, en citoyen libre et responsable, réfute les explications sommaires de commentateurs soucieux de sensationnel, dévoile les signaux faibles et les facteurs porteurs d'avenir qui déterminent l'évolution de ces événements et critique sans langue de bois, chaque fois que nécessaire, l'amateurisme ou le caractère partisan des décisions politiques qui ne sont pas conformes aux intérêts de la France.

### Biographie de l'auteur

Général (2S), officier parachutiste, instructeur commando, Jean-Bernard Pinatel est un dirigeant d'entreprise et un consultant international, expert reconnu en intelligence économique et en gestion des risques. Titulaire de plusieurs titres de guerre, blessé en opérations, il est breveté de l'École Supérieure de Guerre et ancien auditeur de l'IHEDN. Docteur en études politiques, diplômé en physique nucléaire, il est l'auteur de quatre livres sur les questions géopolitiques.

Editions LAVAUZELLE - 87350 PANAZOL



## LES AVIATEURS DANS LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1957. TÉMOIGNAGES

Par Jean-Pierre SIMON

La guerre d'Indochine racontée par ceux qui l'ont vécue. Tel pourrait être le titre de cet ouvrage, qui rassemble des témoignages d'anciens de l'armée de l'air et d'autres encore de leurs camarades de l'armée de terre, en soutien desquels les premiers combattaient souvent. En abordant tous les aspects de cette guerre, humains et stratégiques, en présentant les matériels et l'éventail des missions des aviateurs, en donnant à découvrir le rôle

trop longtemps occulté et pourtant essentiel de ceux-ci sur les différents théâtres d'opérations du conflit indochinois, à Diên Biên Phu tout particulièrement, cet ouvrage documenté et richement illustré constitue un réel apport à l'historiographie de la guerre française d'Indochine. Des portraits d'aviateurs et d'aviatrices méritants, des états nominatifs des équipages et des pertes complètent les témoignages et confèrent à l'ouvrage l'ampleur d'un Mémorial de l'arme.

### Biographie de Jean-Pierre Simon

Né en 1944, Jean-Pierre Simon s'engage dans l'armée de l'Air en 1962. Breveté contrôleur de circulation aérienne (major de promotion), il sert en Allemagne jusqu'en 1968, d'abord à la 3<sup>e</sup> escadre de chasse (Lahr), puis à Berlin. En 1969, il rejoint la réserve opérationnelle. Il y servira pendant 32 ans. S'étant porté volontaire pour partir en opération extérieure, il sera détaché au sein du commandement des opérations spéciales sur un poste d'officier Info-Ops Psyops, participant en 2000 à l'opération Trident (Kosovo KFOR 3-4). Chancelier national de l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'Air (ANORAA), il est également membre du Comité franco-belge du souvenir Guynemer. Cadre supérieur retraité d'Aéroports de Paris, le commandant (rc) Jean-Pierre Simon est chevalier de la Légion d'honneur, officier de FONM, titulaire de la croix du combattant volontaire et de la médaille de l'Aéronautique.

Editions du grenadier / Bayard Giovanangeli Editeur - 22, rue Carducci - 75019 PARIS - e-mail : [bged@wanadoo.fr](mailto:bged@wanadoo.fr)

## LES TUEURS DE LA RÉPUBLIQUE, ASSASSINATS ET OPÉRATIONS SPÉCIALES DES SERVICES SECRETS

Par Vincent NOUZILLE

C'est l'un des secrets les mieux gardés de la République : en son nom et sur ordre des plus hautes autorités, des tueurs sont disponibles à tout moment pour éliminer des personnes jugées dangereuses pour la sécurité nationale ou conduire des guerres secrètes contre des ennemis présumés.

Oui, la France tue parfois pour régler des comptes. Oui, la France mène clandestinement depuis des décennies, au nom de la protection de ses intérêts, du Moyen-Orient à la Françafrique, des actions meurtrières inavouables : vengeances d'État, assassinats en série, attentats commandités par l'Élysée, guérillas sanglantes, éradication de chefs terroristes, emploi de mercenaires sulfureux ou de services secrets alliés peu regardants...

Pour ce faire, la DGSE dispose de son Service Action et, en marge de celui-ci, d'une cellule clandestine dont ce livre retrace l'histoire. Ses agents et des commandos des forces spéciales sont entraînés pour mener à bien ces exécutions ciblées, appelées « opération Homo » (pour homicide), ainsi que des opérations plus vastes de « neutralisation », souvent en marge des conflits déclarés. Les présidents successifs de la V<sup>e</sup> République, de De Gaulle à Hollande, ont, chacun à leur manière, recouru à ce type d'actions, même s'ils s'en sont défendus.

Au cours d'une enquête de plusieurs années, Vincent Nouzille a recueilli des témoignages exclusifs et des documents inédits. Des acteurs clés qui ont donné ou obtenu ce « permis de tuer » éclairent ici cette face sombre du pouvoir.

Vincent NOUZILLE, journaliste indépendant, collabore au Figaro Magazine, après avoir été grand reporter à l'Express. Il est l'auteur ou le coauteur d'enquêtes de référence, comme les Parrains corses avec Jacques FOLLOROU, Des Secrets si bien gardés et Dans le secret des présidents.

Les Éditions Fayard - 13 Rue du Montparnasse - 75006 Paris - Tél : 01 45 49 82 00.



## UN MONDE EN PAIX : UNE UTOPIE RÉALISTE

Par le général (2S) Jean COT

Avec une conviction communicative, le général Jean Cot proclame dans cet ouvrage sa foi en une utopie aussi vieille que la guerre : la paix du monde. La guerre, dit-il, n'est pas une fatalité mais un mode aberrant de résolution des tensions inévitables, voire nécessaires. Elle ne résulte pas de réactions en chaîne incontrôlables mais, le plus souvent, de la volonté délibérée de « fauteurs de guerres » qu'il faut identifier, dénoncer, condamner. L'auteur démontre aussi que ces nouveaux types de conflits appellent une réforme profonde des institutions chargées de faire régner la paix dans le monde, Organisation des Nations unies en tête, un changement radical de la politique extérieure des États-Unis, et un plus grand rayonnement politique de l'Europe. Il dit enfin l'espérance que suscite la cohorte toujours plus nombreuse des hommes et des femmes qui cultivent et transmettent une véritable culture de paix.

Ce livre est une version largement réactualisée de Parier pour la paix, du même auteur, publié en 2006.

Jean Cot est général d'armée. Il commandait la première armée française lorsqu'il a été placé à la tête de la Forpronu en juillet 1993. Rappelé en France à la demande de M. Boutros-Ghali, en mars 1994, il a démissionné à son retour. Depuis il a enseigné à l'université de Reims, il donne de nombreuses conférences et édite des ouvrages et des articles, en particulier sur les questions de défense et de paix.

Éditions Charles Léopold Mayer - 38 rue Saint-Sabin - 75011 Paris - Tél. : +33 1 43 14 75





## MÉDECIN EN AFGHANISTAN

Par Etienne PHILIPPON

Tombeau des empires, l'Afghanistan a été pendant plus d'une décennie un théâtre d'opération difficile et particulier où les militaires français ont accompli admirablement leur devoir loin de chez eux. Certains l'ont payé de leur vie. Ce conflit a suscité de nombreux ouvrages et pour la première fois, un médecin militaire français fait part de sa vision du terrain.

Engagé en Afghanistan d'octobre 2010 à avril 2011, le médecin en chef Etienne Philippon décrit dans son journal avec spontanéité et franc-parler

le quotidien de sa mission. Ecrit sur le vif et au fil de l'eau, ce récit offre un regard précis sur les événements avec un style alliant tact, pudeur, humour et franchise. Il nous confie ce qu'il ressent et nous invite à partager l'intimité de l'équipe opérationnelle de liaison et d'encadrement (OMLT) d'un bataillon afghan déployé en Surobi et en Kapisa. Il explique sans détour le sens de son action de soutien médical et de formation d'une section médicale afghane, le rôle particulier du Service de santé des armées en tous lieux et en toutes circonstances au service et avec les combattants et décrit avec détails et humanisme comment il vit sa mission au quotidien. Il montre la force et la faiblesse de cette nouvelle armée et, à travers elle, décrit la société afghane. Ce livre propose l'histoire de ces hommes envoyés loin de chez eux pour conseiller et appuyer sur le terrain cette jeune Armée nationale afghane pour plus de stabilité.

Le docteur Etienne Philippon nous raconte sans détour sa mission ainsi que son baptême du feu avec la découverte pour lui du sens des mots « frères d'armes ». Il raconte son quotidien de soldat et fait partager son expérience opérationnelle vécue dans ce pays, mais aussi ses réflexions, ses doutes, ses souffrances et ses satisfactions. Une aventure humaine d'un père de famille, médecin portant l'uniforme.

Editions LAVAUZELLE - 87350 PANAZOL



## TERRORISME ET SÉCURITÉ

Par Daniel RÉMY

Entre terrorisme, fantasmes, désinformation et exploitation politique, la sécurité n'en finit pas d'alimenter la chronique médiatique et judiciaire, quels que soient les gouvernements et sous toutes les latitudes. Terrorisme, drogue, délinquance financière, violences sociales, jamais l'industrie du crime n'aura autant prospéré que durant ces dernières décennies.

En France, l'Etat a beau jeu de répéter, à grands renforts de communication, qu'il maîtrise la situation, chacun peut mesurer combien la réalité est toute différente, tant l'actualité nous apporte,

chaque jour, son lot de révélations sur les dysfonctionnements majeurs qui frappent notre appareil sécuritaire et judiciaire.

Daniel RÉMY fut l'un des premiers à l'avoir compris, lui qui, dès 1976, créa le premier grand groupe de sécurité privé français, exclusivement dédié à la protection des hautes personnalités et des manifestations à hauts risques. Du milieu du show-business à celui de la nuit, en passant par les campagnes électorales et les conflits sociaux, Daniel RÉMY a vécu, bien avant l'heure, les attentats sanglants qui frappèrent la France, sans discontinuer, depuis les années 70 : terrorisme arabo-musulman, avec pour toile de fond le conflit israélo-palestinien, terrorisme révolutionnaire de type « anarcho-communiste » (Action Directe), terrorisme indépendantiste (Corse, Pays Basque, Bretagne).

A travers ce témoignage inédit, l'auteur nous fait pénétrer dans les coulisses d'un milieu où se mélangent, dans un désordre indescriptible, « gros bras », flics, privés, barbouzes et criminels de droit commun.

Accidents mortels, suicides inexplicables, coups tordus, règlements de comptes, manipulations politiques, corruption, écoutes téléphoniques, cet ouvrage tranche singulièrement avec les discours officiels, parfaitement huilés.

A lire absolument, pour mieux comprendre l'actualité dramatique que nous traversons.

Editions LAVAUZELLE - 87350 PANAZOL

Octobre 2016

## PAR SOIF D'IDÉAL... ET DE GOÛT DE L'AVENTURE

Par le commissaire général (2S) Alfred LEBRETON

Le récit « Par soif d'idéal... et goût de l'aventure » ne prétend pas apporter des informations historiques pour la période considérée (septembre 1952 - décembre 1954). Il vise avant tout à donner des informations sur les conditions d'emploi de jeunes engagés arrivant en Extrême-Orient, au TONKIN en plein conflit, après deux années seulement de service comme aspirant, puis comme sous-lieutenant de réserve chargé de l'instruction des appelés algériens. On peut y découvrir comment un jeune officier se formait « sur le tas », quelles étaient les responsabilités qui pouvaient lui être confiées, ses conditions de vie avec ses hommes, en milieu hostile, sa façon d'appréhender le danger, parfois sa grande solitude, la raison de ses choix. Le Commissaire Général de Brigade A. Lebreton, simple 2<sup>e</sup> classe au départ, a gravi peu à peu, à force de travail, tous les échelons de la hiérarchie pour atteindre, au moment de son départ en retraite, le grade de Commissaire Général dans la 2<sup>e</sup> section des Officiers Généraux. Il est Commandeur de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de deux citations à l'ordre du Corps d'Armée, et deux à l'ordre de la Division, de la Croix du Combattant volontaire ; il a reçu une blessure au combat.

Sa réorientation en 1963 vers le Commissariat, pour raison de santé, a beaucoup contribué au développement de ses connaissances militaires, en raison des emplois qui lui ont été confiés.

Issu d'une famille de modestes agriculteurs, conduit à se reconvertir en simple « ouvriers de l'État » dans les années 1929-1930, rien ne prédisposait le jeune Alfred LEBRETON à opter pour une carrière militaire. Né le 6 juillet 1929 à INDRET, il est appelé, avec son contingent, en 1952. Il est désigné pour l'Afrique du Nord où il sert dans des Unités de Tirailleurs. Se destinant à l'origine à une carrière « ecclésiastique », le service militaire lui donne l'occasion de réfléchir à son avenir. Il décide alors de s'engager dans l'Armée, pour servir en Indochine comme sous-lieutenant de réserve.

Editions Amalthee - 2 rue Crucy - 44005 Nantes cedex 1 - Tél. 0 805 45 29 20 - e-mail : infos@editions-amalthee.com



## AFGHANISTAN 90 VIES POUR LA FRANCE IN MEMORIAM

Soutenons nos soldats ! Un projet Solidarité Défense

De 2001 à 2013, la France s'engage en Afghanistan dans l'une des opérations les plus difficiles et les plus meurtrières de ces dernières années, où 90 de ses soldats ont perdu la vie.

Chacun de ces hommes présente un parcours singulier, mais tous partageaient un même amour pour leur pays et un même sens du devoir.

Cet ouvrage esquisse 90 portraits à la mémoire de ces hommes qui sont allés au bout de leur engagement.

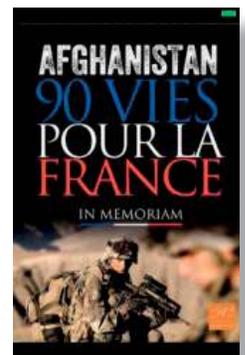
Il propose également une plongée dans la vie en « opex », vécue par des milliers de soldats français. Il souhaite enfin offrir une approche historique de la guerre en Afghanistan, véritable tournant dans l'histoire des conflits. Car le sacrifice de ces vies n'a de sens que par la volonté de la France de mettre ses forces au service de la paix.

Solidarité Défense consacre toute son énergie à soutenir ces combattants qui nous protègent. L'association veut porter haut les valeurs d'engagement et de don de soi qu'ils incarnent. Elle se mobilise auprès des blessés, finance leur réadaptation, accompagne leur réinsertion, soutient les familles endeuillées.

Elle vous propose cet ouvrage, hommage de ceux qui souhaitent témoigner leur reconnaissance à ces 90 hommes ayant fait le don suprême de leur vie.

Bon de souscription sur le site web : [www.solidarite-defense.org](http://www.solidarite-defense.org)  
Association Solidarité défense, 24, rue de Presles - 75015 Paris.  
Par téléphone : 01 53 69 69 94.- e-mail : [solidarite.defense@online.fr](mailto:solidarite.defense@online.fr)

Editions Historien - Conseil - Château des Guitonnieres - 53240 Saint-Jean-sur-Mayenne - Tél. : 06.65.10.83.03 - [contact@historien-conseil.fr](mailto:contact@historien-conseil.fr)



## DEVOIR DE MÉMOIRE

### MÉMORIAL OTAN ET DRAPEAU ANOPEX 62

Par le Colonel (er) Jean-Pierre PAKULA



La Fédération du Mémorial de l'OTAN (FMO) a organisé ce **samedi 17 septembre 2016**, à 10 h 00 au **Mémorial de l'OTAN à FRETUN (62)** une importante cérémonie multinationale et inter-religieuse, avec 9 cultes.

Celle-ci a rendu hommage à toutes celles et tous ceux qui servent ou ont servi sous la bannière de l'OTAN, car ce Mémorial est aussi dédié aux familles de celles et ceux morts en service ou blessés en opérations. Il est unique en Europe.

En dehors de la France, plusieurs pays ont été mis à l'honneur : la Belgique, la Croatie, la Géorgie et la Suède, avec également la participation de délégations de l'OTAN, de la République Tchèque, d'Australie et d'Ukraine.

Par ailleurs, la délégation départementale du Pas-de-Calais de l'Association Nationale des participants aux **Opérations EXtérieures (ANOPEX)** y a reçu officiellement son drapeau.

Il a été béni par les cultes anglicans, catholiques, orthodoxes et protestants.

Afin de marquer par des symboles cette remise, ce drapeau a été porté par deux jeunes collégiens, ceux qui demain serviront leur pays, et remis à Jean-Pierre PAKULA délégué ANOPEX du Pas-de-Calais par :

- le secrétaire général de la sous-préfecture de Calais, représentant la Préfète du Pas-de-Calais, pour la société civile, donc les citoyens de demain ;
- le Délégué militaire départemental (DMD) du Pas-de-Calais, pour le lien Armées-Nation ;
- les colonels représentant le commandant des Forces terrestres (COM FT) et le commandant du Corps de Réaction Rapide France (COM CRR Fr) pour représenter celles et ceux qui ont servi, servent et serviront sous l'uniforme.

Ces autorités ont remis le drapeau au DD62. Ce dernier l'a confié à Noël CONTART, ancien sous-officier du 2<sup>e</sup> REP, nouveau porte-drapeau en lui disant : « Noël CONTART, je vous confie la garde de ce drapeau, aux couleurs de notre France. Vous le porterez avec honneur, fidélité, fierté, dévouement et courage, partout où la délégation départementale du Pas-de-Calais de l'Association Nationale des Participants aux **OPérationsEXtérieures** sera amenée à être représentée ».

Le porte-drapeau a alors salué le Mémorial, les autorités et est allé se placer au milieu des autres porte-drapeaux, au centre entre les deux colonnes du Mémorial de l'OTAN.

Cette cérémonie a réuni plus de 200 personnes de 8 pays, avec 50 porte-drapeaux.

Plus de 20 gerbes ont été déposées dont celle de l'ANOPEX par :

- Jean-Pierre PAKULA, DD 59 62 ;

- Christian PISSELOUP, DD 80 ;
- le colonel Pascal DUCRET, représentant le GCA Thierry CORBET, commandant le QG CRR Fr.

### LA FEDERATION DU MEMORIAL OTAN – FRETHUN

<http://www.nato-memorial.eu/>

Le mémorial de l'OTAN est né de la volonté de Willy BRETON, maréchal des logis-chef toujours en activité dans la Gendarmerie nationale.

Voilà ce qu'il dit : « Oui, j'ai bien payé ce mémorial de l'OTAN qui est implanté à Fréthun (62185) en France ainsi qu'une très grande partie des frais liés à l'inauguration. J'avais économisé cet argent pour ma retraite mais après mon dernier séjour en OPEX, j'ai eu cette idée de mémorial pour honorer nos soldats (terme générique pour l'ensemble des militaires des différentes armes, gendarmes et policiers) qui ont été blessés ou tués alors qu'ils participaient à des missions de l'OTAN (pays membres et partenaires). Quoi, qu'il arrive, je souhaitais que ce mémorial puisse voir le jour, je possédais ce qu'il fallait afin qu'il puisse être érigé. Alors cet argent pour un mémorial, il n'y a eu qu'un pas que j'ai franchi. Pour moi, ce mémorial représente l'amitié, la camaraderie et la fraternité. Il s'agit aussi d'un monument pour la réconciliation et la Paix. Après quatre ans, je suis très fier de ce qui a été fait. Je suis accompagné d'une équipe formidable. Une équipe qui fait un sacré travail, merci à vous. Nous avançons doucement mais sûrement. Ce mémorial représente des valeurs qui sont chères à nos yeux, nous faisons ce qui est possible pour les transmettre. Pour certains, je peux être un illuminé, je n'ai rien à y répondre. J'ai fait ce qui me semble juste et bon tout simplement. Un grand MERCI à nos adhérents sympathisants environ 29 000 (vingt-neuf milles environ de 12 nationalités) à ceux qui nous aident et nous suivent... ».

Depuis la fin du second conflit mondial, l'Armée Française participe aux opérations

dirigées par les Organisations internationales de l'OTAN et de l'ONU.

Avec l'accord et le support des habitants de Fréthun et des autorités de l'OTAN, le mémorial a ainsi pu voir le jour dans cette Commune. Fréthun a été choisie car cette ville a l'avantage d'être au centre des pays membres de l'OTAN et est reliée à Londres, Royaume-Uni, à Bruxelles, Belgique et Paris, France par la Gare Internationale de Calais-Fréthun.

Le Mémorial a donc été inauguré le 25 février 2012 en présence des familles de ceux qui ont péri ou qui ont été blessés, des représentants nationaux de l'Etat français, des représentants consulaires et militaires des pays membres de l'OTAN, sans oublier les Associations tels que le Souvenir Français, des Associations du Royaume de Belgique membres de l'Entente en Ypres, des représentants de l'Association Help for Heroes.

Le Mémorial OTAN a donc pour but d'honorer la mémoire des soldats ayant sacrifié leur vie sous la Bannière de l'OTAN, il permet à des familles, amis et sympathisants de se recueillir et de se souvenir.

Le Mémorial permet de poursuivre le devoir de Mémoire, d'impliquer les nouvelles générations et de promouvoir ce devoir du Souvenir à l'échelle européenne et internationale.

Le Mémorial est aussi un symbole de Paix et de réconciliation.

Le Mémorial et sa cérémonie annuelle sont administrés par la Fédération du Mémorial de l'OTAN (FMO), dont M. Philippe Lyoen est le Président, et M. Willy Breton le premier Vice-président. La Fédération du Mémorial de l'OTAN accueille actuellement plus de 28 000 membres de tous pays, répartis en individuels ou en associations.

L'adhésion est gratuite et est valable 5 ans.



## FEMMES D'OFFICIERS

La rédaction du bulletin de l'ANOCR a créé, depuis le numéro de juin, un dossier intitulé « FEMMES D'OFFICIER » où M<sup>me</sup> Jocelyne CHANDOUINEAU-GIRARDET avait écrit un 1<sup>er</sup> article sur la détresse des veuves d'officiers de l'armée française. Ce dossier appelait nos épouses veuves ou non à prendre la parole sur tout sujet dont elles se sentaient concernées dans le cadre de leur place d'épouse de militaire hier et aujourd'hui. Malheureusement nulle ne s'est manifestée par le moindre papier à l'exception d'une personne qui était d'accord avec M<sup>me</sup> Jocelyne CHANDOUINEAU-GIRARDET, mais sans développer. Il y a bien d'autres sujets.

**Aussi, messieurs, faites lire votre bulletin à votre épouse, car elle a forcément quelque chose à dire sur sa vie de femme d'officier d'aujourd'hui et d'hier.**

## MARA : CONVENTION ENTRE L'ANOCR ET LA CMAI DU CALVADOS-ORNE

Le 13 septembre 2016, une convention de partenariat a été signée entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale (CMAI) du Calvados-Manche, représentée par son président Jean-Marie BERNARD et l'ANOCR groupement Normandie, représentée par son président, le colonel Jacky SIMONNET.



Etaient présents le colonel Benoit TROCHU, délégué militaire départemental du Calvados, M<sup>me</sup> Isabelle VARIN, responsable du centre d'aide à la décision.



Franck BESOMBES, secrétaire général et les lieutenants-colonels Gérard JAULIN, référent reconversion et Olivier FLAMBAD, secrétaire.

Cette convention a pour objectif d'aider et d'accompagner les personnels quittant l'institution militaire, au terme de leur carrière ou de leur contrat pour une reconversion dans les métiers de l'artisanat ou comme salarié dans les entreprises artisanales.

L'artisanat compte près de 250 métiers dans les secteurs aussi variés que le bâtiment, l'alimentaire, la fabrication ou encore les services. Des outils seront mis à disposition pour faciliter cette transition :

- sensibilisation et information à la création d'entreprise artisanale,
- ateliers ou formations de 3 à 30 heures sur le thème de la création d'entreprises ou en lien avec le développement de l'artisanat,
- accompagnement de projet.

Dans le cadre de MARA qui, rappelons-le, répond à un triple besoin d'information, de conseils et d'accompagnement des candidats au départ afin de faciliter leur démarche de reconversion, le groupement Normandie agira, grâce à cette convention, en complémentarité et en coordination des actions conduites par l'antenne de Défense mobilité de Cherbourg.

## MARA

Par le général (2 S) Didier SIMON

### LES ATELIERS DE MARA<sup>1</sup> : L'ÉLABORATION DU PROJET PROFESSIONNEL...

Nous poursuivons notre série d'articles de sensibilisation à la démarche de *transition professionnelle* que suivent nos camarades d'active au départ de l'institution, s'ils le souhaitent. Aujourd'hui, il vous est proposé de découvrir des conseils simples d'élaboration d'un projet professionnel, au travers d'une synthèse documentaire réalisée par Didier SIMON, coordinateur Mara national (voir aussi la plateforme Mara, espace « les ateliers »).

Avant de se lancer dans une démarche d'élaboration de projet professionnel, il faut s'assurer d'avoir conduit à son terme une vraie réflexion sur le projet personnel, aussi appelé projet de vie. Déterminer ce qui est important évitera de perdre un temps précieux à élaborer un projet professionnel incompatible avec sa situation familiale, ses contraintes géographiques ou ses motivations. Ce temps de réflexion et d'analyse préalable sur vous-même et votre environnement est l'une des clés de la réussite de votre transition professionnelle.

### LE PROJET PROFESSIONNEL DOIT ÊTRE COHERENT AVEC LE PROJET DE VIE !

#### 1. Qu'est-ce qu'un projet professionnel ?

C'est l'expression de ce que vous recherchez en termes de **métier** (méthode SVP - ce que vous savez faire, voulez faire et pouvez faire), de **responsabilités** (que vous voulez et pouvez assumer), de **milieu professionnel** ou encore d'**entreprise** (que vous souhaitez rejoindre pour son secteur d'activité, sa taille, ses valeurs, ses projets, son style de management, etc.). Vous devez réfléchir à tous ces termes, de la façon la plus exhaustive possible, et vous faire une idée précise de **vos priorités** en la matière.

#### 2. Pourquoi définir son projet professionnel ?

Clarifier votre projet professionnel vous permettra de structurer votre CV et votre lettre de motivation, mais également de construire votre discours pour **savoir vous vendre** lors des entretiens d'embauche. Elaborer ce projet

1. Mission d'Aide à la Reconversion de l'ANOCR / <http://mara-anocr.com>

va donc vous conduire à **bâtir un argumentaire**. Le rôle de cet argumentaire est de vous entraîner à considérer votre projet non plus seulement de votre seul point de vue, mais du point de vue du recruteur avec comme objectif de l'intéresser, le rassurer et le convaincre. La sélection des arguments les mieux adaptés et leur formulation précise, concrète et convaincante vous serviront à **construire votre communication** (discours oral, CV et lettre de motivation...). Grâce à cet argumentaire, vous passerez de l'état de demandeur d'un emploi à celui d'**offreur de solutions**.

A la manière d'un plan d'action, cet argumentaire devra être **adapté et actualisé en permanence** à chaque fois que vous recevrez des informations, de votre entourage ou de votre environnement. Le projet, à la manière du business plan d'une entreprise, est un moyen de **réaliser le meilleur équilibre** entre vos aspirations personnelles (goûts, valeurs), vos ressources (points forts, points faibles), les opportunités et les contraintes du marché du travail<sup>2</sup>.

#### 3. Peut-on définir plusieurs projets ?

En début de processus, il est souvent recommandé d'agir ainsi : d'abord parce qu'un projet n'est jamais certain d'aboutir (*il n'est pas rare que les attentes et les objectifs fixés soient en décalage avec la réalité du marché ou du secteur géographique souhaité*), il est donc intéressant d'avoir un ou plusieurs projets alternatifs. D'autre part parce qu'un seul projet n'arrive pas toujours à réunir et satisfaire toutes les attentes et toutes les compétences des personnes (*il peut y avoir des déceptions lorsqu'on prend connaissance des conditions de travail*,

2. Analyse SWOT (UK) ou AFOM (Atouts - Faiblesse - Opportunités - Menaces).

horaires, salaire, mobilité... ou encore de la durée des formations nécessaires). Pour faciliter la réalisation de vos différents projets, vous devez les hiérarchiser et faire avancer en priorité celui qui vous motive le plus (projet « **passion** » / projet « **raison** »).

## 4. Un travail d'introspection

Pour trouver sa voie professionnelle, il convient de **faire le point**<sup>3</sup> sur sa personnalité, ses aspirations, ses motivations ainsi que ses compétences et expériences. Cela suppose de faire l'inventaire de ses atouts (qualités, savoir-faire et savoir-être), puis il faut s'interroger sur ses valeurs personnelles (responsabilité, stabilité, partage, créativité...). Le travail d'introspection porte sur les trois axes suivants :

– **ce que vous êtes** : quel est votre **mode de fonctionnement** ;

*Déterminer son mode de fonctionnement, ses qualités et défauts principaux peut paraître sans intérêt dans un premier temps, mais se révélera rapidement d'un secours efficace dans votre démarche et au cours des entretiens. A vous ensuite de rapprocher vos goûts, votre mode de fonctionnement et vos attentes de la réalité économique de l'entreprise, en trouvant un métier correspondant à votre profil et vos critères d'exigences.*

– **ce que vous savez faire** : identification de vos **compétences** ;

*Le bilan permet de structurer son parcours professionnel et d'en extraire les compétences professionnelles et comportementales. Bien connaître ses points forts et ses points faibles passe par l'analyse de votre passé :*

– identifiez les différentes étapes de votre cursus et de vos expériences : dates, environnement et contenu et savoir les décrire (méthode STAR<sup>4</sup>) ;

– évaluez vos acquis : connaissances, savoir-faire et savoir-être, ainsi que les éléments de satisfaction et insatisfaction.

*Effectuer un bilan de compétences est un grand pas sur le chemin menant au monde du travail. Lors des entretiens d'embauche, vous pourrez expliquer à vos interlocuteurs qui vous êtes et ce*

3. Site Mara/espace ateliers/cours bilan professionnel/ (<http://mara.mesepi.fr/course/view.php?id=2>)

4. Méthode STAR : situation, travail, action, résultat.../ (<http://mara.aide-emploi.net/starrh.htm>)

que vous avez fait, de manière concrète et argumentée.

– **ce que vous voulez faire** : quelles sont vos **motivations**.

*La question des motivations est capitale : dans votre future activité, que recherchez-vous vraiment ? La réponse vous aidera à vous orienter, non vers un seul métier mais vers les styles de métiers qui répondront le mieux à vos attentes et à votre tempérament.*

Une fois ce travail d'introspection réalisé, vous pourrez savoir si vous avez **besoin d'une formation** pour consolider votre projet professionnel. Vous jugerez ainsi de la pertinence des stages et séminaires proposés par Défense Mobilité et les associations (Saint Cyrienne, Epaulette, AEN ou AEA, CAP2C...) à votre profit et vous serez éventuellement amenés à rechercher à l'extérieur les formations utiles pour mettre en œuvre votre projet (Pôle emploi, APEC<sup>5</sup>, etc.).

## 5. Construire un projet réaliste et réalisable

En vous appuyant sur les éléments recueillis au cours de ce travail d'introspection, vous allez bâtir un projet professionnel **réaliste et en cohérence avec votre parcours** précédent. Cette cohérence est primordiale ; pour vous en assurer, votre projet doit être doublement validé, par vos proches (famille, amis, collègues...) mais aussi par des spécialistes du secteur ou de la fonction (*utilité des entretiens réseau*<sup>6</sup>). L'objectif premier est de vous assurer de la **faisabilité** du projet, c'est-à-dire qu'il faut le confronter avec ce que les entreprises cherchent. La poursuite de la démarche consistera à réaliser des enquêtes sur le marché afin de savoir si votre offre correspond à une demande. Vous serez ainsi en mesure d'**identifier les entreprises** ou organismes susceptibles d'être intéressés.

**Votre projet sera abouti quand :**

– vous saurez l'exprimer en moins de 30 secondes,

– vous saurez l'écrire en quelques lignes,

– vous pourrez justifier que vous êtes prêt pour le mettre en œuvre (argumentaire fait),

5. APEC : association pour l'emploi des cadres / (<http://www.apec.fr/>)

6. En lien avec l'association réseau Implic'Action / (<http://implicaction.eu/>)

- vous saurez quel type d'entreprise ou d'organisme vous voulez rejoindre et pourquoi,
- vous serez capables d'établir une liste d'entreprises cibles (au moins une vingtaine).

### 6. Quelques règles à retenir pour terminer...

1. Prendre en compte **toutes** vos expériences personnelles et professionnelles pour identifier vos atouts (y compris engagement associatif, bénévole ou non...).
2. Etre ouvert à **toutes** les opportunités et élargir le champ des possibles, car l'environnement évolue, et vous aussi.
3. S'assurer que votre choix professionnel tient compte à la fois de ce qui est important pour vous **et** de la réalité socio-économique.
4. S'enrichir grâce à son **entourage** (ceux qui vous connaissent bien) : il peut vous permettre de découvrir des aspects de votre projet auxquels vous n'aviez pas pensé.
5. Se préparer à **investir** du temps, de l'énergie et de la persévérance pour faire aboutir votre projet. Ne pas hésiter à imaginer des solutions de rechange.
6. Bien **évaluer** les avantages, risques et pertes liés à chaque projet. Faire des choix,

c'est accepter des **changements** dans votre vie.

7. L'élaboration d'un projet professionnel s'appuie sur une **démarche progressive**. Des allers et retours, des réajustements, sont souvent nécessaires pour préciser votre objectif et mener à bien votre projet.

8. Passer de l'idée au projet, puis du projet à l'action en vous fixant des **délais** raisonnables.

**En conclusion, il vous faut miser sur vos talents, vos envies et sur vos réseaux !**

Quels que soient votre âge et vos contraintes personnelles, il faut bâtir un projet professionnel qui vous fasse envie et dont vous puissiez parler avec enthousiasme. Si vous êtes capables de communiquer cette passion à vos interlocuteurs, les membres de votre réseau n'hésiteront pas à vous aider à atteindre votre objectif et les recruteurs auront envie de vous aider à trouver l'emploi qui vous correspondra le mieux.

*« L'avenir ne se prévoit pas,  
il se prépare » Maurice Blondel'*

7. Philosophe Français 1861-1949.

## COURRIER DES GROUPEMENTS

### GROUPEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE, CORSE, ALPES DE HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, VAUCLUSE

L'assemblée générale du groupement de Marseille a eu lieu le 24 avril 2016. Elle a rassemblé à l'UNM (Union Nautique Marseillaise) une quarantaine d'adhérents fidèles. Elle a été précédée d'une minute de silence marquée par une pensée pour nos adhérents décédés (26), pour nos soldats atteints dans leur chair au cours de différentes OPEX et pour les victimes des attentats terroristes récents. L'assemblée été suivie d'un repas marqué par une grande convivialité. Le président, le général (2S) Cordoliani, a présenté une synthèse des conclusions de l'A.G. nationale et de ses commissions, le rapport moral de l'association et fait le point sur le groupement.

Dans le cadre de l'amélioration de l'implantation territoriale, il a insisté sur le succès des représentations locales, félicité les représentants et annoncé la poursuite de l'effort dans ce domaine.

Le commandant Brusadin, notre trésorier, nous a présenté une situation détaillée des effectifs et des finances. La situation financière demeure saine (bilan très légèrement positif) malgré des effectifs qui continuent, comme les années précédentes, à décroître (moins 33). : bien qu'il n'y ait pas encore sujet à préoccupation, il paraît maintenant nécessaire d'amorcer une réflexion sur l'avenir.

Le vice-président, le colonel Pujol, a présenté les actions du groupement liées à notre présence dans les différentes manifestations officielles civiles et militaires. Il a fait, par ailleurs, le point sur l'importance de la CNR, sur l'évolution des retraites et des affaires sociales. Au plan local, il a insisté sur son action auprès des élus des six départements et sur notre représentation dans les CODERPA.

Le colonel Calcagno a présenté le bilan de son action dans le domaine des dossiers de décorations et des aides sociales. Pour celles-ci il a insisté sur la nécessité d'être proactif en essayant de déceler et en signalant les bénéficiaires éventuels dans le besoin.

En conclusion, le président a remercié les adhérents présents pour leur confiance. Il a également remercié chaleureusement les membres du comité présents et le lieutenant-colonel Caporali – absent pour raisons de santé mais toujours à la tâche sur inter et intranet – pour leur collaboration efficace et leur dévouement. Il a rappelé que dans la réflexion sur l'avenir énoncée plus haut, tout devait être ouvert : succession en l'état, décentralisation au niveau des départements, regroupement régional. En conséquence, avec l'aide du siège et de son organisation appropriée, appel et place doit être envisagé aux volontaires adhérents plus jeunes. Dans ce cadre, pour des raisons qui lui sont personnelles et parce qu'il estime ne pas avoir vocation à mener ce changement, le président a annoncé sa démission pour la fin de l'année en cours.

## GROUPEMENT DE CHARENTE

### Des nouvelles du Groupement Charente...

◇ Son **Assemblée Générale** a eu lieu le 28 avril 2016 à VIBRAC où un peu plus de quarante adhérents se sont retrouvés avec plaisir.

Le Groupement a accueilli le Colonel Michel GAU-DILLERE, Commandant en Second le 515<sup>e</sup> Régiment du

Train et le Colonel Daniel BOLMONT, Président de la Société des membres de la Légion d'Honneur de la Charente.

Deux interventions ont eu lieu au cours de cette matinée :

1) Le Colonel André BOIS, Administrateur National, a fait le point sur ses missions au Conseil d'Administration de l'Association Jean LACHENAUD et aux com-

missions Santé et Perte d'Autonomie de la Confédération Française des Retraités. Il l'a conclu par : « **Fidèle à sa vocation de défense de ses adhérents, l'ANOCR est très attentive et ne reste pas inactive** ».

2) Le Général SIMON qui a bien voulu répondre à l'invitation du Groupement pour présenter la Mission d'Appui à la Reconversion de l'ANOCR (MARA) à l'aide d'un diaporama. Il a suscité un vif intérêt de la part de l'auditoire et le Groupement Charente l'a vivement remercié pour ce point fort de son Assemblée Générale.

Pour faire suite au point de l'assemblée générale 2015 sur l'aide à la reconversion des militaires quittant le service actif, le Colonel Lionel MOREAU a accepté d'être le « référent reconversion » au sein du Groupement. Il a collecté des données dans le secteur (515<sup>e</sup> RT, 1<sup>er</sup> RIMA,...) et a recensé des adhérents susceptibles d'apporter leur expérience. Il est en étroite collaboration avec le Général Didier SIMON.

Avant les festivités traditionnelles dans une ambiance fraternelle et chaleureuse,





l'Assemblée s'est dirigée, pour prendre un temps de recueillement, vers la stèle de Claude BONNIER alias « HYPOTENUS ».

◇ La **sortie cohésion** a eu lieu le jeudi 26 mai dernier avec un groupe de 16 personnes. Ce nombre relativement petit est dû aux problèmes de santé de membres habituellement présents à cette rencontre.

Un programme bien complet avec une visite guidée du Château de VERTEUIL suivie d'un repas au moulin de VERTEUIL et de la visite dudit Moulin en fonctionnement en a fait une très bonne journée dans une ambiance agréable et sympathique.

◇ La **réunion du Comité Charente** du 30 juin dernier.

Compte tenu du trop petit nombre de personnes intéressé par la conférence annuelle, elle ne sera pas maintenue au cours du quatrième trimestre 2016.

Par ailleurs, le Comité a décidé sa participation, en 2017, au Rallye citoyen des Lycéens de la Charente dont les objectifs sont de promouvoir et développer le civisme,

l'esprit de défense et le devoir de mémoire chez les jeunes lycéens, de développer le lien Armée-Nation, et le goût de l'effort en équipe. Cette manifestation est organisée par la Délégation Militaire Départementale de la Charente.



### GROUPEMENT DE DORDOGNE

L'Assemblée Générale 2016 de notre groupement s'est déroulée le 12 mai à la Roque-Gageac. Le village de la Roque-Gageac, classé parmi les Plus Beaux Villages de France, est niché entre sa falaise et la Dordogne. Il bénéficie d'un microclimat, presque méditerranéen,

grâce à son exposition plein sud.

Pour découvrir le village de la rivière, le meilleur moyen est d'embarquer à bord des fameuses gabarres, bateaux traditionnels à fond plats, utilisés autrefois pour transporter les marchandises le long de la Dordogne.

C'est ce qu'on fait nos épouses, tandis que les adhérents se dirigent vers la salle communale, mise à notre disposition par la mairie. Notre président, le général GAUDY, accueille M. Bernard PICHENOT 1<sup>er</sup> adjoint qui nous présente sa commune et son environnement.

Assisté du commandant DEMARTEAU, secrétaire et du capitaine VARENNE, trésorier, le président déclare la séance de l'Assemblée Générale 2016 ouverte, en présence de 26 adhérents et en possession de 53 pouvoirs.

Après avoir remercié les participants de leur fidèle présence et présenté le dérou-



lement de la journée, lecture est faite de la liste de nos disparus de l'année écoulée, une minute de silence est observée à laquelle sont associés nos camarades d'active tombés en opérations extérieures.

La parole est donnée au Capitaine VARENNE, trésorier qui présente le bilan financier du groupement. Quitus est donné à l'unanimité au trésorier par les membres présents.

Le général Gaudy fait part de sa participation aux nombreuses et diverses activités de l'année écoulée. Il donne des informations complémentaires sur les conclusions des commissions de l'Assemblée Générale de l'ANOCR à Paris des 6 et 7 avril derniers.

Le capitaine VARENNE souhaitant prendre un peu de recul démissionne de ses fonctions. Le commandant DEMARTEAU assurera par intérim les fonctions de trésorier.

Avec un effectif de 147 adhérents fin 2015 dont 45 veuves, 4 associés et 1 orphelin l'effectif du groupement est stable. Le président demande à chacun de bien vouloir participer au recrutement des nouveaux retraités dont ils auraient connaissance. Il précise également que les épouses des officiers en activité ou à la retraite peuvent également adhérer.

A 11 h 15 après une petite pause bienvenue, le général Gaudy accueille les autorités, M<sup>me</sup> FONTALIRAN Conseillère régionale,

M. Jérôme PEYRAT Maire de la Roque Gageac, le Lieutenant-Colonel POBELLE DMD de Dordogne.

Il tire alors la conclusion de la matinée, en soulignant les buts de notre association, les actions du groupement au niveau local et en reprenant les points essentiels de la conclusion du président national lors de l'Assemblée Générale à Paris. M. PEYRAT prend alors la parole pour nous remercier d'avoir choisi sa commune, répondre à nos questions et évoquer des problèmes généraux de défense.

En fin de séance tous se dirigent vers le Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe, en présence des porte-drapeaux et de toutes les épouses qui nous ont rejoints.

Après un vin d'Honneur offert par la municipalité, tous se dirigent vers la Ferme Auberge du Colombier pour y déguster un excellent repas. Celui-ci se déroule dans une ambiance de franche camaraderie favorable à de nombreux échanges amicaux. Vers 17 heures chacun repart vers son domicile en espérant se retrouver en septembre pour la « Journée de rentrée » et l'année prochaine encore plus nombreux.

## GROUPEMENT DE L'HÉRAULT

### 29 juin 2016 : inauguration d'une stèle à la mémoire du général Étienne Maurence

29 juin, date anniversaire de ce funeste jour de 2015 où nous apprenons avec stupéfaction que notre camarade et ami Étienne n'est pas revenu de son footing quasi-quotidien. Il fait très chaud ce jour-là, il en a pleinement conscience puisqu'il dit à sa fille, qu'il rencontre fortuitement au départ, qu'il abrègera sa sortie à trente minutes.

Il a son portable sur lui. Il appelle Maryse, son épouse, par deux fois mais sans laisser de message. Maryse, occupée à ces moments-là et le pensant au domicile, ne peut lui répondre. Constatant son absence lorsqu'elle rentre, elle l'appelle à son tour plusieurs fois sans obtenir de réponse. Elle pressent qu'il se passe quelque chose d'anormal, prévient ses deux filles et en début d'après-midi, la gendarmerie. Les recherches débutent aussitôt sur le secteur proche de son domicile où il a ses habitudes de course et qu'il connaît donc parfaitement. Jusqu'à la nuit tombante les recherches se poursuivent mais en vain. Malgré la nuit sa famille continue à fouiller la garrigue.





Qu'est-il arrivé à Etienne ?

Le lendemain, les jours et les semaines suivants tous les amis, et ils sont très nombreux, sont là pour chercher dans cette garrigue qui leur a ravi Etienne. La répartition des secteurs étant faite, la coordination assurée par la Gendarmerie, les sentiers sont parcourus attentivement plusieurs fois, tous les buissons sont examinés, tout indice est relevé pour essayer d'orienter au mieux les recherches. Les équipes cynophiles de la gendarmerie sont sollicitées, les chasseurs de la commune apportent leur concours, les plongeurs visitent les puits et trous d'eau nombreux, les spéléologues les avens, une jeune entreprise met en œuvre un drone qui fouille le terrain de sa caméra, tout ce qu'il est possible de faire est fait, hélas sans résultat. On ne néglige pas, non plus, des informations fournies par des radiesthésistes qui appellent. Aujourd'hui, l'enquête judiciaire est close et tous ceux qui ont tant cherché sont désespérés mais prêts à repartir au moindre nouvel indice qui pourrait réorienter les recherches. Il est terrible de rester confrontés

au mystère de la disparition, notamment pour la famille.

Un an après, jour pour jour, une messe est célébrée par le curé de la paroisse à la demande de la famille dans une église trop petite pour contenir la foule des amis recueillis et bouleversés qui tenaient à être présents et aussitôt après dans la foule d'une marche mémorielle, une stèle-souvenir, construite et sculptée par ses amis, est inaugurée en bordure d'un sentier qu'empruntait le plus souvent Etienne. Elle donne corps à l'immense peine que ses proches mais aussi ses amis de l'ANOCR/34, des AET, du Comité de la Légion d'honneur et tous ceux qui le connaissaient et l'appréciaient ont éprouvé et ressentent encore douloureusement. Cette stèle leur rappellera aussi leur incapacité à retrouver l'ami qui leur manque.

Etienne, apprécié tout au long de sa carrière militaire, l'était tout autant par tous ceux qui l'approchaient en quelque circonstance que ce soit. Toujours courtois, très liant, éprouvant le besoin d'aller vers l'autre et soucieux de rendre service en toutes occasions il ne pouvait qu'être aimé. Personne n'a dû s'adresser à Etienne pour solliciter une aide sans qu'il y réponde favorablement, mettant tout en œuvre immédiatement et sans calcul pour être généreusement le plus efficace possible. La Banque alimentaire, les enfants handicapés, les asso-

ciations d'anciens militaires ont bénéficié largement de son dévouement et de sa bonne humeur traduite par un sourire constant.

C'est de ce camarade que le général de corps d'armée 2s Guy Barascud, président d'honneur du groupement ANOCR/Hérault, a fait l'éloge d'une vie bien remplie. C'est avec lyrisme que Thierry Lefebvre a évoqué cette mystérieuse disparition, et c'est avec émotion que Michèle Lernout, maire de la commune, a rappelé son engagement citoyen dans la vie de la cité, concluant son intervention par cette phrase de Simone Veil : « Il restera de toi ce que tu as donné et ce que tu as semé ». Maryse, enfin, entourée de ses enfants et petits-enfants, tous plongés dans un immense chagrin, remercia l'assistance et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette cérémonie qui restera gravée dans nos mémoires et nous aidera à attendre...

En ce 29 juin 2016 à Saint-Gély-du-Fesc, le sens de « la famille militaire » a trouvé sa pleine signification.

*Son ami, le général 2s  
Michel De Cet*

**NDLR : reportage complet sur <http://www.anocr34.fr/activites/divers/559-ceremonie-en-memoire-d-etienne-maurence-29-juin-2016>**

### « TIBHIRINE 20 ANS APRÈS... »

« Mai 1996, Algérie, après deux mois de séquestration, sept moines trappistes du monastère de Tibhirine sont assassinés. L'événement bouleverse le monde entier.

*Je suis née en Algérie et dès l'annonce de ce drame, je traduis mon émotion en modelant ces sept moines afin de leur rendre hommage. Sobres, sereins, priants, ils illustrent le quotidien de ces religieux. »*

Ce sont par ces mots qu'**Anne Deltour**, artiste plasticienne dont l'époux n'est autre que le commissaire général de division (2s) Gérard Deltour, adhérent bien connu de notre groupement ANOCR 34, débute le discours qu'elle a prononcé le 28 juin 2016 à l'occasion de l'inauguration du Mémorial Tibhirine, érigé à la Maison Saint-Irénée, évêché de Lyon.

Le drame de Tibhirine a vingt ans. Enlevés le 27 mars 1996, les sept moines trappistes ont été assassinés deux mois plus tard, et leurs têtes retrouvées le 30 mai. Ce crime n'a jamais été élucidé.

*« Je suis heureuse que, pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de leur disparition, nous leur rendions un corps afin de replacer dans toute leur plénitude ceux qui ont été par le service, la prière, et le sacrifice jusqu'au bout du don de soi.*

*Cette œuvre est un lien, une prière silencieuse. Ces moines de pierre au visage absent représentent de simples hommes parmi nous... Par leur histoire*

*et leur mort, ils sont devenus universels au-delà des frontières et des religions, une référence pour l'humanité. »*

Ce sont par ces mots qu'**Anne Deltour** a conclu son même discours.

Ainsi, la mémoire des moines de Tibhirine, assassinés il y a vingt ans, est, grâce au talent et à la volonté d'**Anne Deltour**, honorée durablement par ce mémorial monumental, composé de sept sculptures symbolisant la suprématie de la sagesse sur la déraison des hommes.

N.B. Le mémorial des moines est visible à la Maison Saint-Irénée, 7 place Saint-Irénée à Lyon. La maison Saint-Irénée est ouverte au public. C'est un très beau bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle construit sur les plans du grand architecte Soufflot, qui vient d'être rénové.



### INSTALLATION DE LA 13<sup>e</sup> DBLE AU CAMP DE LA CAVALERIE

Mercredi 29 juin 2016, c'est sous la présidence du général d'armée BOSSER, chef d'état-major de l'armée de terre, et en présence de nombreuses autorités civiles, dont le Préfet de l'Aveyron, et militaires que s'est déroulée la cérémonie officialisant l'arrivée de la 13<sup>e</sup> Demi-brigade de légion étrangère au camp du Larzac.

Après remise du drapeau, en provenance des Émirats arabes unis, à sa nouvelle garde par le général de division Jean MAURIN, commandant la Légion étrangère, c'est au général GILLET, commandant la 6<sup>e</sup> Brigade légère blindée, grande unité à laquelle la 13<sup>e</sup> DBLE est organiquement rattachée, qu'il revint procéder à la passation de commandement au lieutenant-colonel (TA) PERCIE DU SERT.

Dans l'assistance, on nota la présence de nombreux anciens de la « Treize » dont une dizaine de chefs de corps, prédécesseurs du LCL PERCIE du CERT, nouveau chef de corps de la « phalange magnifique ».

Au cours du vin d'honneur servi à l'issue de la prise d'armes, le général MAURIN, commandant la Légion étrangère, remet solennellement au général Jean-Pierre BOSSER, CEMAT, les galons de caporal d'honneur de la Légion étrangère.

**Maurice BEAUNE**



## GROUPEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

### Sortie de printemps

Nous n'étions que 23 pour profiter de cette belle journée du 25 mai passée aux bords et sur la Loire. Notre sortie de printemps a débuté par une visite guidée de la commune de *Saint-Florent-le-Vieil*, située au nord des Mauges, en bord de Loire entre Angers et Nantes.

C'est au IV<sup>e</sup> siècle, que l'ancien soldat romain Florent d'Anjou, converti au christianisme, évangéliste et devenu ermite s'établit au Mont Glonne, nom donné au promontoire. Avec l'aide de ses disciples, il y fonde une église transformée en une église monacale à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Situé à la limite du royaume des rois de France et de la Bretagne, le monastère fut plusieurs fois victime des conflits locaux et partiellement détruit avant d'être

reconstruit au milieu du IX<sup>e</sup> siècle avant que l'arrivée des vikings au milieu du IX<sup>e</sup> siècle s'avère funeste. Vers juin ou juillet 853, ils pillent et brûlent le monastère, et établissent leur port et camp fortifié sur l'Île Batailleuse. De cette base, ils peuvent alors remonter la Loire et ses affluents, jusqu'à Poitiers. Ils prennent Angers à plusieurs reprises avant d'en être chassés par Charles le Chauve en 873. Ils ne sont expulsés que vers 936-937, par le comte de Nantes Alain Barbetorte. Face aux vikings, les moines s'enfuient avec leurs reliques et durant une trentaine d'années ils vont résider dans plusieurs villes et au lieu de revenir au Mont Glonne, la communauté de Saint-Florent se reconstitue près du château de Saumur et fonde Saint-Florent-de-Saumur, ou Saint-Florent-le-Jeune. L'ancien monastère du Mont Glonne devient alors Saint-Florent-le-Vieux et est

transformé en prieuré, bien que gardant le vocable d'abbaye.

Du haut du promontoire le guide nous a entretenu sur les transformations naturelles et humaines de la Loire, nous expliquant, entre autre, que le niveau de celle-ci pouvait varier, assez lentement et de manière assez prévisible, de 6,50 m submergeant ainsi les îles encore habitées ainsi que de vastes étendues de terres. Le troisième volet de notre visite de St-Florent nous fait faire un bon dans l'histoire et notre guide nous amène au 12 mars 1793 qui vit les jeunes convoqués pour le tirage au sort des conscrits se révolter contre les recruteurs de l'armée révolutionnaire après que les canonnières aient tirés dans la foule récalcitrante : c'est le début de la guerre de Vendée. Durant l'attaque de Nantes le 29 juin, Jacques Cathelineau, généralissime des armées vendéennes,

mortellement blessé est transporté mourant à Saint-Florent-le-Vieil. Il y meurt de ses blessures le 14 juillet 1793. Sa dépouille gît en la chapelle Cathelineau à Saint-Florent.

Tout ceci nous avait mis en appétit et c'est à l'auberge de la Loire, à Montjean-sur-Loire que nous avons nourri nos estomacs après avoir nourri notre intellect. Nous y avons été fort agréablement reçus et le repas a été apprécié de tous.

Juste une route à traverser et nous montions à bord du bateau promenade la Ligériade II pour une balade commentée sur la Loire d'une heure et demie. Notre capitaine et guide, ancien pêcheur

### GROUPEMENT DE MOSELLE

#### 100 ans après : Sur les traces de nos anciens

Mardi 24 mai une délégation du groupement de la Moselle, accompagnée de quelques amis conduite par son président, le général (2s) Jean-Pierre Dupré, s'est rendue sur trois principaux lieux des combats de 1914-1918, illustrant la bataille pour le Saillant de Saint-Mihiel, haut lieu de la mémoire et de l'histoire partagée Franco-allemande et Américaine.

Accueillie et accompagnée par Norbert Kugel, président de l'Association Nationale du Saillant, la délégation



professionnel, a su nous sortir de notre torpeur digestive en nous faisant découvrir les nombreux endroits remarquables tout en distillant soigneusement de nombreuses anecdotes. Nous avons, pour la plupart, découvert les restes d'une installation minière en amont de Montjean ainsi que ceux d'un énorme four à chaux.

Le retour à quai marquait la fin de la journée programmée qui, manifestement, avait enchanté l'ensemble des participants, envoyant ainsi un signe d'encouragement au comité organisateur déçu de la faible participation à cette sortie.

Mosellane a bénéficié d'un programme sur mesure associant à la fois l'art et l'histoire.

C'est après un diaporama commenté sur le contexte précis de

la bataille, la ville de Saint-Mihiel avant et après les combats, que les participants se sont rendus à l'église St-Etienne pour admirer l'œuvre du sculpteur Ligier Richier : « le sépulcre ou la mise au tombeau ».

L'après-midi a été consacrée à la visite terrain du secteur de « l'enfer du bois d'Ailly et de la forêt d'Apremont », martyr de l'infanterie Française (tranchées de la soif, des bavares, croix des redoutes).

La journée s'est achevée par la visite de l'église de Marbotte, véritable mausolée à la mémoire des soldats Français tombés au combat.

Belle journée à Saint-Mihiel qui, comme un fait du hasard, a réuni en ce mois de mai 2016, soit 101 ans après, jour pour jour, des militaires en retraite de Moselle sur les traces de leurs anciens au bois d'Ailly-forêt d'Apremont.



## GROUPEMENT DE VENDÉE

C'est en présence d'un nombre conséquent d'adhérents, soit près de soixante dix personnes, avec les épouses et les invités, rassemblées en cette matinée de mai, que le président a ouvert sa 9<sup>e</sup> assemblée départementale, (et il souhaite s'arrêter après la 10<sup>e</sup> !?).

Après l'accueil des nouveaux membres et quelques officiers retraités, auditeurs libres venus découvrir ce qu'était le groupement de Vendée (trois, par la suite, ont bien voulu adhérer...). Puis, comme traditionnellement, il a été observé un moment de recueillement pour les camarades disparus.

Mais plus particulièrement, à la mémoire du Chef de Bataillon des **TDM DUCLAU** dont la sépulture se tenait simultanément ce même jour, au Château d'Olonne et qui a été longuement évoquée. Le groupement était représenté aux obsèques par le **Général (2S) Michel CARLIER**. **M<sup>me</sup> DUCLAU** a été assurée des sincères condoléances et de l'appui de l'ANOCR 85 dans cette dure épreuve.

### Bilan de l'année écoulée

Activités - conférences - contacts avec les membres et principalement les veuves - un repas de Noël avait été organisé avec ces dernières.

Participation du président aux nombreuses activités et cérémonies patriotiques. Représentation auprès des autorités départementales.

Lors de cette assemblée les autorités préfectorales et les



gendarmes n'ont pu répondre présents car largement occupés par l'ambiance sécuritaire du département due à l'état d'urgence. Présence néanmoins du Lt-colonel de gendarmerie **ALEXANDRE** qui quitte le département pour la Direction de la Gendarmerie, à Paris.

Le Président du Conseil départemental est venu partager un moment de convivialité avec les officiers en retraite, population qu'il découvrait depuis son arrivée aux responsabilités de la Vendée. Présence également du Directeur local de l'ONAC et du Président départemental de l'UNC : **M. Michel LEBOEUF**, dont le fils député s'était excusé, retenu à Paris à l'Assemblée Nationale, pour cause de premier vote de la loi « Travail ».

D'autres personnalités en charge d'associations départementales étaient venues partager avec nous tous ce moment sympathique : les Présidents de l'ONM, de La SMLH, des AET, et la Présidente des Palmes Académiques. Le président les a remerciés pour les contacts étroits qu'ils entretiennent avec l'ANOCR 85.

Puis le président a fait le compte rendu de l'Assemblée générale de Paris qui s'est tenue début avril (cf. bulletin de l'ANOCR de juin).

Sans oublier la gestion du groupement ; l'évocation des effectifs, et l'attention portée par les membres ainsi qu'à leur participation aux activités comme à la cotisation annuelle.

Une situation financière particulièrement saine était développée par le trésorier : le camarade **AUDUREAU**, également chargé d'extra net, au sein du groupement.

Sympathique réunion suivie comme d'habitude du « Verre de l'amitié » et du repas convivial qui réunissait encore une bonne cinquantaine d'adhérents. Avec la présence de notre doyen le **Colonel LIEBERT** (96 ans), ainsi que du **Lt-Colonel BILLAUD**, tous deux anciens de la Campagne d'Italie, en 1943/44.

Le secrétaire



## NÉCROLOGIE

**03. Allier** Lieutenant-colonel Paul **Moquet**, le 24 juin 2016.

**11. Aude** M<sup>me</sup> Michèle **Perraudin**, veuve du commandant, le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**13. (04.05.20.84) Groupement interdépartemental de Marseille.** Colonel **Heulard** Gilbert, en décembre 2015. Colonel Henri **Mercier**, le 9 février 2016. M<sup>me</sup> Viviane **Foch**, épouse du lieutenant-colonel, le 29 février 2016. Commandant Gérard **Bondi**, le 23 mars 2016. Lieutenant-colonel Jean **Wagner**, le 29 mars 2016. Colonel Raymond **Bureau**, le 11 août 2016. Colonel Pierre **Dupuy**, en mai 2016. Général Jacques **Champeau de la Boulaye**, le 23 avril 2015.

**16. Charente.** Colonel Georges **Plouchard**, début juillet 2016. Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> cl. Robert **Mauron**, début septembre 2016.

**18 Cher –** Lieutenant-colonel J.-Pierre **Morin**, le 21 juin 2016. Lieutenant-colonel Jacques **Lan-glois**, le 19 juillet 2016.

**22. Cotes-d'Armor.** Capitaine de vaisseau Antoine **le Mintier de la Motte Basse**, le 13 septembre 2016.

**24. Dordogne.** Colonel Belavindirame **Savary**, le 14 juillet 2016.

**25-90-39-70 – Franche-Comté** Rectificatif M<sup>me</sup> le lieutenant-colonel Louise **Daligand**, le 1<sup>er</sup> mars 2016. Le lieutenant-colonel Michel **Coeurjoly**, le 7 août 2016. Capitaine Pierre **Barrachin**, le 12 juillet 2016. Colonel Bernard **Thevenin**, le 5 septembre 2016.

**30. Gard.** Capitaine Wladyslaw **Kazmierczak**, le 27 juin 2016. M<sup>me</sup> Alphonsine **Sauvage**, veuve du capitaine, le 4 septembre 2016.

**35. Ille-et-Vilaine.** Lieutenant-colonel Jean-Noël **Olivier**, le 20 mars 2016. M<sup>me</sup> Monique **Pochat**, veuve de l'officier en chef de 1<sup>re</sup> cl., le 28 mai 2016. Capitaine de vaisseau Alain **Mahé de la Villeglé**, le 10 août 2016.

**44. Loire-Atlantique.** M<sup>me</sup> Arlette **Cloarec**, épouse du capitaine, le 4 juin 2016. M<sup>me</sup> Claudine **Vic**, veuve du chef d'escadron, le 13 juin

2016. Colonel François **Bezard**, le 7 avril 2016.

**54-55. Meurthe-et-Moselle – Meuse.** M<sup>me</sup> Anna **Thevenin**, veuve du capitaine, le 30 mai 2016.

**65. Hautes-Pyrénées.** Colonel Gérard **Picassette**, le 10 juin 2016.

**66. Pyrénées-Orientales.** M<sup>me</sup> Jany **Samson**, veuve du colonel, le 7 mai 2016. Colonel Georges **Doutres**, le 31 août 2016.

**74. Haute-Savoie. Général** Paul **Gehant**, le 24 mai 2016. M<sup>me</sup> Suzanne **Chardon**, le 11 mars 2016. Général de corps d'armées J.-Claude **Glevarac**, le 9 septembre 2016.

**79. Les Deux-Sèvres.** Le capitaine Daniel **Novacek**, fin juillet 2016.

**83. Var.** Colonel Edmond **Blanché**, le 10 juin 2016. M<sup>me</sup> Lucienne **Blanché**, veuve du colonel, le 1<sup>er</sup> août 2016. M<sup>me</sup> Clotilde **Schild**, épouse du colonel, le 11 août 2016. Ingénieur général Jean **Lavarec**, le 12 septembre 2016.

### BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Grade (ou celui du conjoint) \_\_\_\_\_

Décorations : \_\_\_\_\_

Ancien combattant OUI NON (1)

Armée, Arme ou Service : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Situation de famille : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

a connu l'existence de l'ANOCR par...

Signature et date :

(1) Entourer la réponse

### TARIFS DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS VOTÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 (1)

Grade (ou grade équivalent dans les autres armées, armes et services)	OFFICIERS			CONJOINTS SURVIVANTS		
	Cotis.	Abon.	Total	Cotis.	Abon.	Total
Officier subalterne	15	10	25	7,00	5,00	12,00
Commandant	18	10	28	8,50	5,00	13,50
Lieutenant-colonel	20	10	30	9,50	5,00	14,50
Colonel	23	10	33	11,00	5,00	16,00
Général	29	10	39	14,00	5,00	19,00

(1) Applicables jusqu'au 31 décembre 2017

Ci-joint le règlement :

Cotisation

Cotisation et abonnement



## Je tire deux conséquences de cette exigence :

• **1<sup>re</sup> conséquence** : face au spectre des menaces, il nous faut impérativement disposer d'un modèle complet d'armée... qui ne fasse pas d'impasse... capable de traiter, non seulement les menaces probables mais également l'ensemble des menaces possibles. C'est bien ce choix qui a été réaffirmé par le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. C'est ce choix qu'il nous appartient de confirmer, jour après jour, décision après décision, pour chacune des cinq fonctions stratégiques et dans chacun des cinq milieux d'engagement : Terre, Air, Mer, Cyber, Espace.

• **2<sup>e</sup> conséquence** : il nous faut absolument aborder chacune des crises sécuritaires avec une approche globale. Je sais que nous partageons, tous ici, la conviction qu'**une réponse limitée au seul engagement militaire ne permettra jamais de traiter une crise, en profondeur et définitivement**. Autrement dit, **gagner la guerre ne suffit pas à gagner la paix**.

**Pour rendre possible le retour à la paix, l'engagement opérationnel doit, au contraire, être accompagné, puis relayé, par d'autres engagements, dans les champs de la gouvernance, de la sécurité et du développement.** Ils sont tout aussi déterminants et doivent, évidemment, être déclinés à tous les niveaux : interministériel, interallié et international. Ils doivent répondre à une stratégie globale, déterminée avant l'engagement militaire et indispensable pour construire, en amont, **l'effet final recherché**.

Cette conviction forte m'amène, tout naturellement, à revenir rapidement sur chacune des trois entrées de notre thème : **« Préparer la guerre ; conduire les opérations ; gagner la paix »...**

### « Préparer la guerre », c'est pouvoir

Pour cela, il n'y a pas de secret. Il y a une ambition : travailler à la **consolidation** de notre **modèle d'armée complet**, **Un « effort de guerre » est indispensable aux armées**. Concrètement, il s'agit de consacrer 2 % du PIB à la défense durant le prochain quinquennat.

**Pourquoi 2 % ?** D'abord parce que nous nous y sommes engagés, comme tous les pays de l'OTAN, lors du sommet de Newport et que nous avons réaffirmé cette ambition, en juillet dernier, lors du sommet de Varsovie. **Surtout**, parce que seul un effort de cette nature peut nous permettre de consolider et de crédibiliser notre modèle complet d'armée.

Dans cette phase où **il faut fournir l'effort** pour conduire la guerre, j'identifie deux écueils, dont il faut se prémunir :

• **1<sup>er</sup> écueil** : **la tentation de ne pas voir, de ne pas savoir**. Il y a toujours une inclination naturelle, qui conduit à la sous-estimation ou à la mésestimation de la menace réelle. Pour éviter ce piège, la fonction stratégique « connaissance et anticipation » joue un rôle absolument central qui mérite d'être appuyé et conforté. **Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas** ; le terrorisme islamiste radical et le retour des Etats-puissances sont deux menaces connues, reconnues et durables.

• **2<sup>e</sup> écueil** : **la tentation de ne voir que la menace immédiate et brûlante** ; celle qui mobilise, à bon droit, toute notre énergie, mais pourrait nous détourner, du même coup, de l'indispensable préparation de la phase suivante, de l'étude du prochain compartiment de terrain. Les menaces doivent évidemment être appréhendées dans leur globalité. Et le temps court ne doit pas occulter la réflexion sur le moyen et le long terme...

### Conduire les opérations ». C'est en quelque sorte, « l'agir »

C'est organiser et assurer la **continuité entre défense de l'avant, sécurisation des approches et protection du territoire national**.

Cette responsabilité se fonde sur un maillage des zones de crises et une utilisation optimale des capacités des forces armées, qui doivent être employées suivant **une logique d'effets à produire, plutôt que de moyens à opposer**. Dans cette phase, la conservation de l'initiative face à l'ennemi, passe par l'application du **principe de surprise ; celle que l'on impose et non celle que l'on subit...**

### « Gagner la paix », c'est vouloir

**« Gagner la paix »** passe, donc, nécessairement, par la conjugaison des volontés. Comme je le disais, la force militaire n'est qu'une partie de la réponse à la violence ; elle est opérante, mais pas suffisante. L'approche globale est une ardente obligation parce qu'il n'y a pas de développement sans sécurité ; pas plus qu'il n'y a de sécurité sans développement.

A cet égard, je ne doute pas que nous puissions tirer des enseignements précieux des échanges que nous allons avoir avec mes homologues et amis africains, lors de la table ronde qui va suivre.

Cette conviction nous invite d'ailleurs à déployer tous les efforts possibles, en termes de pédagogie et d'influence, pour une meilleure coordination, une meilleure synchronisation entre les différentes temporalités : militaire, politique, économique. **Les effets immédiats sont rarement durables**. Seule la conjugaison des volontés et la combinaison des effets peuvent permettre d'imposer une paix, à la fois, rapide et pérenne.

« Préparer – conduire – gagner ». Trois clés pour affronter les défis sécuritaires présents et futurs. Trois clés pour appréhender la complexité de notre environnement afin d'en garantir la paix et la sécurité. Et c'est pourquoi j'estime que le thème choisi est particulièrement adapté aux années qui viennent.

Je suis persuadé que nos débats contribueront au dynamisme de **l'esprit de défense** et prépareront les esprits à la perspective de **décisions budgétaires courageuses** dans le prolongement de celles qui ont été prises ces deux dernières années.

Il en va, selon moi, du succès durable des armes de la France.

Je vous remercie.



# Villa FURTADO

Idéalement située à Nice sur la **Promenade des Anglais**, la Villa Furtado vous accueille dans un lieu d'exception où se mêlent charme et raffinement.



à partir de  
**41€12\***  
/nuit

Réservée aux officiers et  
personnels de catégorie A

**Villa des Officiers Furtado Heine**  
121 rue de France 06000 Nice

Infos et résa : Tél. 04 93 37 51 00 - Fax 04 93 37 51 01  
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h du vendredi au dimanche de 8h à 12h

**Fermeture annuelle du 28/11 au 25/12/16**

**[www.villa-officiers-nice.fr](http://www.villa-officiers-nice.fr)**

La «Villa des Officiers» est réservée aux officiers actifs ou retraités, élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère de la Défense.

\* Prix promotionnel, valable du 17/10 au 27/11/16, par nuit en chambre double selon saison, hors petit déjeuner, pour un séjour de 7 nuits consécutives.

Autres offres de prix sur [www.villa-officiers-nice.fr](http://www.villa-officiers-nice.fr)